



# ■ Bouteflika met en garde contre le gaspillage

Lire en page 6

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1370 Mardi 13 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LA TRIPARTITE LE 29 SEPTEMBRE PROCHAIN  
**Vers une augmentation des salaires**

Page 5

PRÉSUMÉE MENACE DE MANIFESTATIONS LE 17 SEPTEMBRE

# UNE RUMEUR ET DES INTERROGATIONS

PLUSIEURS FAMILLES ONT EN ÉTÉ VICTIMES

## Arnaque au nom de l'AADL-CNEP de Blida

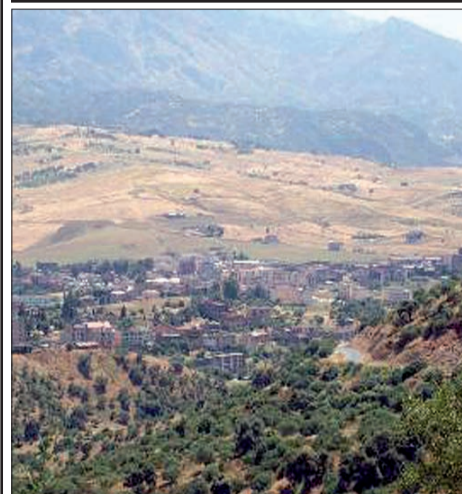
● Pas moins de 20 familles, ayant fait une demande d'octroi d'un logement de type AADL-CNEP à Blida, ont été arnaquées récemment par un groupe de bandits. Après avoir «déposé» le dossier et payé leurs redevances, des clés d'appartements inexistantes ont été remises à ces victimes. Il s'agit d'une pièce théâtrale orchestrée par des escrocs car les responsables et les logements n'ont, en réalité, jamais existé.



Page 5



FRÉHA (TIZI-OUZOU)



## Une femme tuée par erreur

Page 5

MEDELICI L'A AFFIRMÉ DIMANCHE

COMPTE COURANT EXTÉRIEUR AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

L'Algérie en «*contacts directs*» avec le CNT libyen depuis quinze jours

Excédent de 10 milliards de dollars

## Repères

500

logements locatifs seront prochainement réceptionnés à Tissemsilt dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP).

736.360

élèves ont rejoint dimanche les bancs de l'école dans la wilaya d'Alger au titre de l'année scolaire 2011-2012.

93.302

familles démunies ont été prises en charge durant le mois de Ramadhan à Oran.

## Le président malien prochainement à Alger



Le président malien, M. Amadou Toumani Touré, effectuera prochainement une visite en Algérie, à l'invitation du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a annoncé dimanche à Alger le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, soulignant qu'elle sera une occasion de confirmer les "avancées" enregistrées dans le domaine de la coopération bilatérale.

«La visite qu'effectuera le président malien en Algérie dans les prochains jours (...) sera pour nous une occasion de confirmer les avancées enregistrées dans le domaine de la coopération bilatérale», a indiqué M. Medelci. Ce sera aussi et surtout, poursuit-il, «l'occasion de recevoir des directives et des orientations (des deux chefs d'Etat) pour aller encore dans le sens d'une coopération plus large, plus volontariste et plus suivie».

## Disparité dans l'enseignement préscolaire

Près de 11% des enfants âgés de trois à quatre ans ont fréquenté un établissement d'enseignement préscolaire avant leur scolarisation, a révélé une enquête nationale à indicateurs multiples "MICS 3" diligentée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en collaboration avec l'Office national des statistiques et les agences onusiennes établies à Alger. L'enquête réalisée en 2009 indique que 8,3% des enfants âgés de trois ans et 17,2% des enfants âgés de quatre ans ont fréquenté un établissement d'enseignement préscolaire. Menée sur un échantillon de 30.000 familles sur tout le territoire national, l'enquête fait ressortir des disparités importantes selon le lieu de résidence, en ce sens que cette proportion chute à 5,6% en milieu rural, alors qu'elle atteint 15,4% en milieu urbain. Le niveau d'instruction de la mère joue un rôle déterminant quant à l'accès à l'enseignement préscolaire. La fréquentation d'établissements préscolaires augmente avec l'élévation du niveau d'instruction de la mère, passant de moins de 4% chez celles n'ayant aucun niveau d'instruction à plus de 35% chez les mères universitaires. Par ailleurs, 16,5% des enfants âgés de 6 ans inscrits en première année primaire ont bénéficié d'un enseignement préscolaire l'année précédant leur inscription aux établissements éducatifs. Cette part passe à 22,1% en milieu urbain, soit un peu plus d'un enfant sur cinq, et seulement un enfant sur dix en milieu rural. Le niveau d'instruction de la mère, de même que le niveau de vie du ménage influent significativement sur l'accès à l'enseignement préscolaire, en dépit de la gratuité de l'enseignement, précise l'enquête.



## Les autorités égyptiennes ferment les locaux d'Al-Jazeera-Egypte

Les autorités égyptiennes ont fermé les locaux de la chaîne qatarie Al-Jazeera Egypte, invoquant une absence de licence officielle de diffusion, ainsi qu'une plainte émanant du voisinage, a rapporté dimanche des médias. Selon l'agence de presse égyptienne Mena, les autorités égyptiennes sont intervenues dans les locaux d'Al-Jazeera Egypte à la suite de plaintes de voisins et ont confisqué des documents et enregistrements.

Par ailleurs, cette décision ne concernait pas les bureaux au Caire des chaînes Al-Jazeera et Al-Jazeera International, qui disposent de licences valides, a ajouté Mena.

Le directeur de la chaîne au Caire, Ahmed Zain, a affirmé, de son côté, que la police, des agents du ministère de la Culture et du personnel de la radio-diffusion publique égyptienne avaient saisi le matériel et arrêté un technicien.



## Un appareil capable de retrouver les victimes de catastrophes

Des scientifiques ont annoncé dimanche avoir mis au point un appareil capable de retrouver, par le souffle et la sueur, les victimes ensevelies sous les décombres d'un immeuble détruit par une catastrophe naturelle ou un attentat.

Ces détecteurs "reniflent" les métabolites, résidus organiques produits par le corps humains lorsqu'il respire, transpire ou urine, selon une étude, la première du genre sur un tel détecteur, publiée par l'Institut de Physique (IOP) britannique.

Des chiens peuvent être dressés à détecter ces composés organiques, mais leur entraînement coûte cher et tant l'animal que son dresseur ont besoin de fréquentes pauses et sont exposés au danger.

«Un tel appareil peut être utilisé sur le terrain sans aucun laboratoire de soutien. Il pourrait surveiller des traces de vie pour des périodes prolongées et être déployé en grand nombre», a expliqué le Pr Paul Thomas, de l'Université britannique de Loughborough, à l'origine de cette invention.

Pour tester cet appareil, huit volontaires ont passé à cinq reprises plusieurs heures sous un amas de béton armé et de verre brisé reconstituant un immeuble effondré.

Les métabolites produits par ces volontaires interagissaient avec les matériaux des débris et fluctuaient en fonction des conditions d'humidité, de chaleur et de vent, ce qui rendait leur détection d'autant plus difficile.

Pourtant, les détecteurs ont rapidement identifié le dioxyde de carbone et l'ammoniac générés par le corps humain dans l'air qui sortait par les interstices des décombres factices.

Ainsi, les chercheurs ont constaté une nette baisse du taux d'ammoniac produit par les "victimes" lorsqu'elles étaient endormies, sans pouvoir encore expliquer ce phénomène.

## Oran pour commencer



Une opération pilote portant sur la mise en oeuvre de la vacation continue dans les établissements scolaires, a été lancée dimanche à Oran, à l'occasion de la rentrée 2011-2012. Au total, 25 lycées et 40 CEM ont été choisis pour la mise en application de cette première expérience fixant les horaires scolaires de 8 h 00 à 14 h 00 avec le bénéfice de la restauration sur place. Selon les estimations de la direction de l'Éducation, le coût total de ce nouveau système de scolarité atteindra 610 millions de dinars pour toute l'année scolaire. Le système de vacation continue sera progressivement généralisé aux autres établissements, dont ceux en cours de réfection, d'extension et d'équipement en cantines, a indiqué le directeur de l'éducation. En attendant l'achèvement des travaux des cantines scolaires, des repas légers seront servis aux élèves, a-t-il signalé. Selon le responsable, la vacation continue permettra aux élèves de consacrer suffisamment de temps pour mener à bien leurs activités scientifiques, culturelles et sportives.

Dixit



## Boubekeur Benbouzid

«Le ministère est disposé à assurer le transport des élèves, de familles relogées dans de nouveaux quartiers, vers leurs anciens établissements pour éviter la surcharge dans les nouvelles écoles. Les moyens de transports seront mis à disposition en coordination avec la wilaya d'Alger en vue d'accélérer l'opération et d'assurer le transport d'élèves désirant continuer leur scolarité au niveau de leurs anciens établissements scolaire.»

PRÉSUMÉE MENACE DE MANIFESTATIONS LE 17 SEPTEMBRE

# Une rumeur et des interrogations

*Des inconnus se sont mis, depuis le mois dernier, à lancer des appels à la révolte et au soulèvement en Algérie. Opérant sur le réseau social Facebook, ceux à l'origine de ces appels se font appeler «les jeunes de la révolution du 17 septembre», date à laquelle ils appellent le peuple à manifester.*

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Cette page sur Facebook porte le nom de «La révolution algérienne du 17 septembre 2011». Un scénario à l'image des révoltes arabes. C'est, en somme, ce dont semblent rêver ces inconnus auteurs de cet appel. Leur imagination débordante en dit long sur leurs intentions réelles, et beaucoup, parmi les Algériens s'interrogent d'emblée sur les non-dits de ces auteurs. Une chose est certaine : le ou les auteurs à l'origine de cette page sur le réseau social Facebook ne s'est toujours pas identifié. C'est, donc, dans l'anonymat absolu que ces appels à la révolte et au soulèvement contre le régime en place à Alger, sont lancés. Une situation qui ne laisse pas la Toile indifférente. En effet, la communauté Facebook algérienne s'est mobilisée autour de la question. Des répliques ne tardent pas à tomber dans le mur de la page d'où sont lancés les appels. A ce titre, on pourra lire dans les commentaires des jeunes Algériens : «A ceux qui



Le réseau social Facebook souvent utilisé à des fins inavouées.

ont créé ces pages, nous savons que vous n'êtes pas des Algériens, ne vous inquiétez pas, vous n'allez pas voir notre peuple s'entretuer.». Ou encore de lire : «On vous invite à investir dans notre pays, ramenez votre argent et votre savoir-faire et vous êtes les bienvenus... mais ne ramenez pas vos sales idées.». Toutefois, la rumeur en question n'a pas tardé à se propager sur l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, l'un des indicateurs permettant d'identifier formellement que les origines de la page ne sont pas algériennes, est la

langue arabe utilisée. En d'autres termes, dans les appels lancés, des termes dialectaux qui ne sont pas utilisés en Algérie sont inclus dans les messages. Chose que les internautes ont vite fait de remarquer. A ce titre, il suffirait de lire les centaines de

commentaires pour mieux comprendre.

La question sur laquelle il faudrait, néanmoins, s'attarder n'est pas de savoir si le jour J, date prévue pour ce mouvement «imaginaire», les rues seront remplies de jeunes manifestants, car la réponse négative est connue d'avance. Mais, celle à laquelle il faudrait répondre, est de savoir à qui profite cette frénésie débordant d'imagination ? Qui est derrière cet écran d'ordinateurs à lancer ces appels sur Facebook ? La rue algérienne s'est déjà faite une idée sur les origines de ces appels. Selon eux, la main étrangère en est pour quelque chose. «Il se peut que ce soit des Libyens, des Marocains ou encore les Français», commente le petit citoyen.

Toujours selon ces parfaits inconnus, «Toute révolution amène forcément avec elle une hécatombe», peut-on lire sur un message publié le 31 août dernier, sur leur statut. Mais il faut rappeler à ces parfaits inconnus, à l'origine de cet appel, que le jeune Algérien en connaît quelque chose à la souffrance engendrée par les conflits internes, et il ne sera nullement question de replonger dans une marée de sang, après y avoir passé un longue décennie dedans. C'est sur cette vérité que devraient se pencher les inconnus de la Toile, d'où nous ignorons leur intention réelle, si ce n'est de faire régner encore une fois la peur et le désordre dans la population.

M. B.

## Des appels pas si «Net»

PAR AHMED BOUARABA

Quelques jours de la prétendue «révolte» en Algérie, le 17 septembre 2011, les initiateurs de ce semblant mouvement restent toujours inconnus. Préconisant un réel «changement», ces inconnus n'ont pas encore franchi le seuil du virtuel, se contentant ainsi du réseau social Facebook. Toutefois, certaines personnes murmurent et parlent d'une probable venue d'un certain Bernard Henry Lévy traditionnellement surnommé BHL. Dans un article publié le 6 juillet 2011, le blog «sos-crise», lui, avait indiqué que BHL, qui est connu pour ses multiples voyages et déplacements, «est allé dans tous les pays en conflit, en Afghanistan, au Soudan, au Darfour, au Kurdistan, en Irak ». Selon ce site, c'est BHL qui a baissé le drapeau officiel de la Libye, à l'est de ce pays. Outre cela, «là où Bernard Lévy passe, la stabilité des pays se détériore de plus en plus, les conflits confessionnels et sectaires s'intensifient, et des massacres horribles sont commis», témoigne-t-il. Selon l'auteur dudit article, ce juif et pro-sioniste déploie de grands efforts pour accéder au poste de la présidence israélienne, une fois que le nouveau «Israël» sera construit avec la bénédiction américaine, britannique et française.

D'ailleurs, il faut dire que le choix de la date du 17 septembre a été applaudi par BHL. Dans un entretien publié sur Internet, ce sombre personnage s'est félicité que ce jour-là coïncide avec l'entrée en Algérie de Napoléon III. Il convient de

noter, dans ce contexte, que le journaliste Daniel R. a, dans un article publié dans le magazine *Histoire*, en 1991, relaté que Napoléon III rêvait de créer un Etat juif s'étalant d'Alger à Bagdad. Outre le rêve de Napoléon III, le 17 septembre 1978 est le jour où furent signés les accords de Camp David, par le président égyptien, Anouar El-Sadate, et le Premier ministre israélien, Menahem Begin, sous la médiation du président des Etats-unis, Jimmy Carter. Ces accords furent suivis de la signature du premier traité de paix entre Israël et un pays arabe, en 1979. Notons, enfin, que BHL, qui s'est réuni avec les dirigeants des Frères musulmans en Egypte, aurait un lien avec l'AQMI (Al Qaïda au Maghreb arabe), qui veulent avoir «la même part du gâteau que celle des Frères musulmans et du Conseil national de transition libyen (CNT)». Face à toutes ces données, force est de constater que les initiateurs de cette prétendue manifestation ont procédé dans l'ignorance du respects voué par les Algériens à leurs valeurs après avoir payé un lourd tribut aussi bien lors de la guerre de la Révolution que plus tard durant les années de braise. Une chose est sûre : c'est que le verdict des connaisseurs du peuple algérien est sans appel : la mayonnaise ne prendra pas. Non. Le peuple actuellement espère à la prospérité et au changement dans le respect des délais et lois de la République et non pas en obéissant aux chuchotements externes. Notre peuple est bien plus mûr que tout cela et sait très bien séparer le bon grain de l'ivraie.

A. B.

### Sous la Plume

## Occultes et anonymes

PAR AMAR AOUIMER

Des voix anonymes et occultes ont lancé sur la Toile, et plus précisément sur Facebook, l'idée de voir les jeunes Algériens se soulever comme c'était le cas dans certains pays arabes ayant connu le printemps de la contestation, ces derniers mois.

Mais, ce qui est choquant, c'est que les initiateurs de cet appel du 17 septembre agissent dans l'ombre et à visage

«  
couvert, car il s'agit, en fait, selon certains observateurs, de fauteurs de troubles dont la devise consiste à déstabiliser le pays et le pousser vers l'anarchie et le désordre.

Même si certains sociologues ont prédi la contagion de tous les pays arabes par le mouvement de protestation populaire, y compris l'Algérie, il n'en demeure pas moins, que les récentes tentatives de soulèvement dans les rues d'Alger, ont, toutes, échoué.

Ce qui a fait dire à des spécialistes des mouvements populaires que le cas de l'Algérie est spécifique et original, car ce pays a déjà connu des troubles sociaux et des révoltes de jeunes dans le passé.

Donc, ils déduisent que la contagion du printemps arabe est difficilement transmissible en Algérie.

Cela dit, en Algérie, des formations politiques et des citoyens privilégient les voies diplomatiques et juridiques pour résoudre les problèmes. Une situation qui s'en veut pour preuve les différents changements devant être introduit dans la loi fondamentale du pays et d'autres textes encore.

Rares sont les jeunes Algériens qui étaient échaudés et excités par

«  
Rares sont les jeunes Algériens qui étaient échaudés et excités par les épreuves et les rassemblements dans les places d'Alger durant les journées de protestation.

les épreuves et les rassemblements dans les places d'Alger durant les journées de protestation.

»  
Nos jeunes, loin d'être immatures, ont réellement compris cette démarche de soulèvement non identifiée et concoctée n'importe où

et dont le but est de soumettre les pays arabes au changement démocratique chaotique et sans réelle vision de développement économique, politique et sociale.

Une révolution et après ?, s'exclament des politologues et des sociologues. Si ce vent de changement et de transformation sociale dans les pays arabes apporte son lot de désordres, de dérives et de «somalisation», à qui vraiment profite la révolution prônée par des voix occultes et non identifiées ?

A. A.

MEDELCI, DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE TENUE, DIMANCHE, À ALGER

# L'Algérie est en «*contacts directs*» avec le CNT libyen depuis quinze jours

Les contacts entre Alger et le CNT libyen sont devenus «*directs*» depuis une quinzaine de jours, a indiqué, dimanche, le chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci, lors d'une conférence de presse avec son homologue malien, M. Soumeylou Boubeye Maïga.

PAR SADEK BENHOCINE

«*Il y a des contacts au niveau des responsables algériens et libyens, lesquels contacts sont devenus directs depuis 15 jours. Nous ferons en sorte que ce dialogue se développe*», a affirmé Mourad Medelci lors d'un point de presse animé, dimanche après-midi à Alger, conjointement avec son homologue malien, Soumeylou Boubeye Maïga, au terme de la 11e session mixte de coopération algéro-malienne. «*Toutefois, j'estime que nous avons été clairs vis-à-vis de nos frères du CNT concernant la nécessité de former un gouvernement représentatif du peuple libyen avec toutes ses sensibilités. Par la suite nous le reconnaitrons immédiatement*», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne qui rappelle que la reconnaissance par l'Algérie du Conseil national de transition libyen (CNT) interviendra après la formation d'un gouvernement représentatif du peuple libyen. Il faut croire que les événements s'accélérent en Libye. Au même moment où Mourad Medelci tenait ces propos, un responsable du Conseil national de transition (CNT), Mahmoud Jibril, a annoncé à Tripoli la formation d'un nouveau gouvernement de transition en Libye dans l'«*espace d'une semaine à dix jours*». «*Un nouveau gouvernement sera formé dans l'espace d'une semaine à dix jours*», a annoncé lors d'une conférence de presse Mohamed Jibril, qui fait office de «*Premier ministre*» du CNT, organe politique de la rébellion. Le «*Premier ministre*» du CNT assure que «*ce nouveau gouvernement comprendra des représentants des différentes régions libyennes*». Il n'a pas précisé qui y serait représenté. Selon lui, le prochain gouvernement sera chargé d'appliquer les déci-



M. Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères.

sions du CNT, et un autre gouvernement sera formé après la libération totale de la Libye. Le gouvernement qui sera formé sera-t-il représentatif du peuple libyen avec ses sensibilités, tels que souhaité par Alger pour la reconnaissance du CNT ? En tout état de cause, le dialogue noué entre le gouvernement algérien et le CNT permettra d'aplanir beaucoup d'incompréhensions et de surmonter les obstacles pour des relations apaisées entre les nouvelles autorités libyennes et les autorités d'Alger.

## La frontière bel et bien fermée

A une question sur les membres de la famille de Maâmmar Kadhafi entrés en territoire algérien, le 29 août dernier, le ministre a rappelé que ces membres ont été

accueillis en Algérie «*pour des raisons humanitaires, dans la mesure où ce groupe est constitué essentiellement de femmes et d'enfants*», soulignant qu'«*après l'entrée sur le territoire algérien de la famille de Kadhafi, nous avons immédiatement fermé la frontière*». Selon Mourad Medelci, il était «*hors de question que cette décision exceptionnelle et à caractère humanitaire soit interprétée comme une possibilité pour d'autres de traverser la frontière*», indiquant que «*c'est pour cette raison que la frontière a été fermée et elle est bel et bien fermée*». Il réaffirme que «*l'Algérie travaillera avec l'ONU dans le sens de la mise en œuvre de toutes les décisions prises dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité*», et souligne que l'Algérie avait «*la responsabilité d'accueillir des gens qui étaient dans le besoin d'être accueillis, car si nous ne l'avions pas fait, ces personnes ne seraient pas aujourd'hui parmi les vivants*».

Par ailleurs, l'Algérie et le Mali ont réitéré leur soutien aux résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu qui réaffirment le droit à l'autodétermination du peu-

ple du Sahara Occidental. Les deux parties ont réitéré, dans le procès-verbal sanctionnant les travaux de la 11e session de la commission mixte de coopération algéro-malienne, leur «*engagement à soutenir la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies qui réaffirment, toutes, le droit à l'autodétermination du Sahara Occidental*». A propos de l'adhésion de l'Etat de Palestine à l'Onu, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que les revendications des Palestiniens sont «*légitimes*». Selon lui, «*tous les pays arabes œuvrent à convaincre un plus grand nombre de nations dans le but de recueillir davantage de soutien en faveur des Palestiniens*», a-t-il déclaré lors de cette conférence de presse conjointe avec son homologue malien, M. Soumeylou Boubeye Maïga. Il a estimé que les prochains jours s'annoncent «*décisifs*» quant à l'objectif d'adhésion de la Palestine à l'Onu et qu'une réunion de la commission de l'Initiative arabe, à laquelle l'Algérie prendra part, est prévue à cet effet au Caire.

S. B.

## La Syrie : «*une situation complexe*»

Pour ce qui est la situation en Syrie, le ministre l'a qualifiée de «*complexe*», soulignant que le «*dénominateur commun*» entre les pays arabes sur la Syrie, consiste à «*aider les autorités de ce pays et les convaincre d'arrêter l'effusion du sang pour entamer de manière effective des réformes*». Dans ce cadre, il révèle qu'«*une réunion de concertation entre les ministres arabes des Affaires étrangères pour évaluer la situation en Syrie et sortir probablement avec une position arabe unifiée*» est prévue prochainement, a-t-il dit.

Sur les relations bilatérales, algéro-maliennes, le chef de la diplomatie algérienne a qualifié d'«*encourageantes*» les discussions engagées par les deux pays, qui traduisent l'intérêt porté par l'Algérie et le Mali à la mise en place d'un «*partenariat bénéfique*». Il s'est, par ailleurs, félicité de la «*parfaite convergence*» des analyses des deux parties concernant la situation prévalant dans la région du Sahel. «*Nos deux pays ont convenu de redoubler d'efforts et de mobiliser tous leurs moyens, de concert avec les autres pays du champ (Mauritanie et Niger), pour faire de la région du Sahel un espace de paix, de progrès et de développement économique et social*», a-t-il souligné. Il a affirmé que la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité dans la région du Sahel «*nécessite des efforts collectifs qui complètent et confortent les actions nationales*». De son côté, le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Soumeylou Boubeye Maïga, qui a coprésidé avec Mourad Medelci la commission mixte, a mis en exergue la volonté des deux pays de renforcer davantage leur coopération bilatérale. La réunion a permis aux deux parties de passer en revue les différents secteurs de coopération bilatérale tout en relevant les principaux défis qui se dressent dans la réalisation d'une coopération «*plus cohérente, efficace et pragmatique*», a-t-il indiqué.

S. B.

## COOPÉRATION ALGÉRO-MALIENNE Plusieurs accords signés

Soumeylou Boubeye Maïga a relevé que l'expertise de l'Algérie dans divers domaines et son savoir-faire font d'elle «*un pôle de développement qui se présente aujourd'hui comme une locomotive sûre de la nouvelle Afrique*». Plusieurs accords de coopération algéro-maliens dans les domaines du commerce, la formation, la recherche scientifique et la culture ont été signés, dimanche à Alger, à l'occasion de la 11e session de la commission mixte de coopération entre les deux pays. Il s'agit d'un accord de coopération entre les Chambres de commerce de l'Algérie et du Mali et d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Un protocole d'accord dans le domaine de la formation et de l'enseignement technique et professionnels et d'un mémorandum d'entente sur la coopération dans le secteur de la poste et des technologies de l'information et de la communication ont été également signés. Évoquant la coopération régionale et internationale, Mourad Medelci a rappelé que la tenue, la semaine dernière, de la Conférence d'Alger sur le partenariat au Sahel, et les résultats «*fructueux*» auxquels elle a abouti, confirment la «*ferme volonté*» des pays du champ (Algérie, Mali, Mauritanie et Niger) et de leurs partenaires extrarégionaux de «*conjuguer*» leurs efforts pour lutter contre le phénomène du terrorisme et les fléaux connexes.

S. B.

LA TRIPARTITE LE 29 SEPTEMBRE PROCHAIN

# Vers une augmentation des salaires

La tripartite aura lieu, finalement, le 29 septembre prochain. La date a été arrêtée lors de la rencontre qui a eu lieu entre le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd.

PAR KAMAL HAMED

Les deux hommes se sont, en effet, rencontrés avant-hier pour mettre les dernières retouches à cet important rendez-vous, fort attendu par ailleurs par l'opinion publique. Car, comme cela a été confirmé par certaines sources syndicales, la question salariale sera au centre des débats. En effet, la centrale syndicale compte soumettre des propositions relatives à l'augmentation des salaires. Il sera, ainsi, question, selon toujours ces mêmes sources, de demander une



La prochaine tripartite porteuse de beaucoup d'espoirs pour les travailleurs.

revalorisation des salaires qui oscillera entre 30 et 60%. La position du gouvernement et des organisations patronales, les deux partenaires sociaux de l'UGTA, reste pour le moment inconnue par rapport à cette sensible question. Vont-ils souscrire à cette revendication ? S'il est certain que le gouverne-

ment a les moyens de procéder à une réévaluation des salaires, même s'il est certain qu'il reverra à la baisse ce taux, il n'est pas évident que le patronat lui emboîte le pas et ses représentants ne manqueront pas d'invoquer les difficultés économiques pour opposer leur nœud. De plus, l'UGTA, qui semble

vouloir faire de l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs son cheval de bataille au cours de cette rencontre tripartite, puisque elle planche sur le dossier depuis plusieurs mois, compte aussi revendiquer une réévaluation du salaire national minimum garanti. (SNMG).

«Nous avons des propositions avec des simulations. Nous sommes optimistes (...). Nous allons persuader nos partenaires de la nécessité d'une amélioration sensible du pouvoir d'achat» a, à cet effet, indiqué hier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale Salah Djenouhat, membre du secrétariat national de l'UGTA. L'invité de la radio s'est refusé, cependant, à fournir le moindre détail sur le taux de cette augmentation, mais, selon certaines indiscretions, l'UGTA veut un SNMG à 20.000 dinars. Le SNMG, qui est actuellement de l'ordre de 15.000 dinars depuis janvier 2010, est obligatoirement revu chaque trois années. Le gouvernement est mis presque en demeure de lâcher du lest sur les salaires, en général, et du SNMG, en particulier.

Beaucoup de partis politiques n'ont eu de cesse de solliciter le gouvernement afin qu'il revoit à la hausse le SNMG.

Le Parti des travailleurs est sans doute la formation politique qui évoque le plus cette question et Louisa Hanoune, sa secrétaire générale, a, à maintes fois, soutenu que le SNMG devrait être porté à 35.000 dinars. Toujours en rapport avec cette question salariale, l'UGTA soulèvera aussi le point relatif à l'abrogation de l'article 87 bis. «Si on laisse les choses en l'état, à travers le maintien de l'article 87 bis, l'augmentation du SNMG sera absorbée comme d'habitude.

C'est pour cela que nous proposons de redéfinir le SNMG pour évacuer les primes qui ne peuvent pas être absorbées par le 87 bis», a affirmé Salah Djenouhat, en ajoutant que «cela permettra aux travailleurs de bénéficier réellement de l'augmentation». D'autres dossiers seront sur la table de la tripartite, dont ceux relatifs à la retraite et au code du travail.

Les organisations patronales auront, là, une opportunité pour avancer leurs propositions, notamment celles portant sur les exonérations d'impôts et les facilités que doivent leur accorder les pouvoirs publics afin de permettre à la production nationale de faire face à la concurrence déloyale du produit importé.

K. H.

PLUSIEURS FAMILLES ONT EN ÉTÉ VICTIMES

## Arnaque au nom de l'AADL-CNEP de Blida

PAR AHMED BOUARABA

Pas moins de 20 familles, ayant fait une demande d'octroi d'un logement de type AADL-CNEP à Blida, ont été arnaquées récemment par un groupe de bandits. Après avoir «déposé» le dossier et payé leurs redevances, des clefs d'appartements inexistantes ont été remises à ces victimes. Il s'agit d'une pièce théâtrale orchestrée par des escrocs car les responsables et les logements n'ont, en réalité, jamais existé. Les détails de cette affaire, solutionnée par les gendarmes de la section de recherches de Blida, remontent au cours du mois d'août écoulé, lorsque plusieurs plaintes d'escroquerie ont été déposées par moult citoyens contre des employés de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP) de Blida ainsi que d'autres fonctionnaires de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) de ladite wilaya. Il s'agit principalement des dénommés B. S., A. B. et B. F., âgés respectivement de 38, 32 et 41 ans. Les minutieuses investigations des enquêteurs gendarmes ont conduit à la découverte que les mis en cause faisaient miroiter les citoyens

de la disponibilité de logements AADL, dans la ville des Roses. Devant une telle séduisante offre, les citoyens n'avaient dans la tête autre chose que de céder à cette proposition. Ainsi, 20 familles ont déposé leurs «dossiers» chez B. S., A. B. et B. F., quant à eux, s'occupaient des «procédures» administratives. Autrement dit, ils percevaient les sommes d'argent en remettant à leurs victimes de faux récépissés. Plus de 600 millions de centimes est la somme que ces malfaiteurs ont «encaissée» de leurs proies. Outre cela, une vraie fausse liste de «bénéficiaires» d'appartement dans le site de Brakni a été établie et affichée par les escrocs. Ce groupe ne s'est pas arrêté à ce stade mais est même allé jusqu'à remettre des clefs des appartements, inexistantes. Notons, dans ce sens, qu'outre les 3 mis en cause, un autre employé au sein de la CNEP de Boufarik, âgé de 51 ans et répondant aux initiales de A. M., faisait partie de cette bande professionnelle. Ce dernier, qui usurpait l'identité du directeur général de l'AADL de Blida, est actuellement en fuite et fait l'objet de recherches des services de sécurité. A ce titre, tous les faux documents ont été saisis par les

éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida, qui exercent sous la houlette du lieutenant-colonel Mohamed Nadjib Dounia. Rappelons que ce responsable a, en exposant le bilan annuel de son commandement en mars dernier, indiqué que le nombre d'affaires relatives au crime organisé à l'image de l'immigration clandestine, le trafic de véhicules et la falsification de monnaies et autres, était en hausse comparativement à l'année d'avant. Ledit bilan avait également fait état d'une hausse de 1.370 arrestations, par rapport à 2009. Il est, également, utile de rappeler que depuis le début du mois en cours jusqu'au 30 juin, 298.268 personnes ont été identifiées dans cette wilaya. Comparativement à l'année passée, une hausse de plus de 1.000% a été enregistrée. Pour ce qui est de ladite affaire, notons, enfin, que les mis en cause ont été présentés, jeudi dernier, devant le parquet pour «création d'association de malfaiteurs, arnaque, usurpation d'identité, faux et usage de faux, falsification de documents administratifs et bancaires». Deux d'entre eux ont été écroués tandis que le troisième a été mis sous contrôle judiciaire.

A. B.

TRIBUNAL DE BORDJ MÉNAÏEL (BOUMERDÈS)

## Un émeutier écroué, deux autres mis sous contrôle judiciaire et deux mineurs relâchés

Le procureur de la République près le tribunal de Bordj Ménaïel a ordonné, en fin de journée d'avant-hier, l'incarcération d'un jeune émeutier et la mise sous contrôle de deux autres ainsi que la libération de deux autres mineurs pour absence de preuves pour justifier leur inculpation dans les émeutes ayant opposé les villageois du aârch Roufaâ aux forces antiémeutes de la Gendarmerie nationale, dans la journée de jeudi dernier. Les trois manifestants ont été poursuivis pour les chefs d'inculpations de «troubles et incendies d'engins appartenant à l'APC et atteinte à l'ordre public». Des centaines de villageois avaient observé, dimanche dernier, un rassemblement devant ladite instance judiciaire pour réclamer la libération des personnes arrêtées. Cette mobilisation citoyenne n'est pas la première. Car, l'année écoulée, ces villageois mêmes avaient observé plusieurs actions de protestations, notamment celle tenue devant la cour de justice de Boumerdès,

pour réclamer la cessation des poursuites judiciaires enclenchées par des responsables locaux à l'encontre de quatre villageois. Par ailleurs, il est important de rappeler que les trois personnes jugées ainsi que les deux mineurs, avaient été arrêtées, jeudi dernier,

suite aux affrontements des villageois avec des forces antiémeutes de la Gendarmerie nationale et ce, suite au refus des habitants de la périphérie ainsi que de l'aârch précité, de jeter les déchets ménagers au niveau de la décharge Vachet.

T. O.

FRÉHA (TIZI-OUZOU)

## Une femme tuée par erreur

Une dame de 55 ans a trouvé la mort suite à une bavure militaire survenue, dimanche dernier, dans la ville de Fréha, 30 km au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il était environ 22h dimanche, quand un soldat de l'ANP en faction près d'une caserne militaire a ouvert le feu sur la victime qu'il avait prise pour un terroriste à cause de l'absence de visibilité due à l'obscurité. La victime, K. Zahia, mère de quatorze enfants, revenait d'un enterrement en compagnie de deux autres femmes quand les coups de feu ont été tirés. L'enterrement de la victime devait avoir lieu, hier, en milieu d'après-midi. Rappelons que le 23 juin dernier, une autre bavure militaire a été enregistrée à la sortie d'Azazga. Un homme de 41 ans a été tué par erreur par un militaire lors d'une riposte à une attaque terroriste. Les militaires impliqués dans cet incident ont été inculpés et placés en détention provisoire au tribunal de Blida.

Lounès Bougaci

COMPTES COURANTS EXTÉRIEURS AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

### Excédent de près de 10 milliards de dollars

L'excédent du compte courant extérieur de l'Algérie a bondi à près de 10 milliards de dollars au premier semestre 2011, un excédent bien au-delà de ceux enregistrés au premier et au deuxième semestres 2010, a annoncé lundi le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci.

«Le solde de la balance courante est appréciable. Il est de 9,65 milliards de dollars au premier semestre de l'année en cours contre, respectivement, 6,57 milliards de dollars et 5,59 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> semestre de l'année passée», a précisé M. Laksaci lors d'une communication sur les principales évolutions monétaires et financières du pays pour le premier semestre 2011.

Cette performance est due à «la hausse des recettes d'exportation des hydrocarbures, qui, à la faveur de la hausse des prix sur le marché international, passent de 27,60 milliards de dollars au premier semestre 2010 à 35,85 milliards de dollars au premier semestre 2011», a-t-il expliqué.

APS

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2012 ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

# Bouteflika met en garde contre le gaspillage

*Le projet de loi de finances pour 2012 a été examiné et approuvé, hier, par le Conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat, M. Abdelaziz Bouteflika. Ainsi, le budget de l'Etat pour le prochain exercice prévoit des dépenses totalisant 7.428 milliards DA.*

## OUVERTURE DE L'ACTIVITÉ DE L'AUDIOVISUEL

### La volonté de l'Etat se concrétise

Tant attendue et ce, depuis plusieurs années déjà, l'ouverture de l'audiovisuelle se concrétise de plus en plus avec la mise en place des textes de lois traduisant la volonté politique de permettre au privé d'investir ce secteur tel que prévu dans le projet de loi organique relative à l'information. Ce texte a été, en effet, examiné et adopté lors du Conseil des ministres, présidé par le chef de l'Etat, qui a pris fin, hier, après deux journées de travaux. Ce texte, précise le communiqué sanctionnant cette réunion, s'inscrit dans le cadre des réformes politiques initiées par le chef de l'Etat, le 15 avril dernier. Il a pris en considération les propositions et les suggestions émises par les personnalités nationales, les partis, les associations et les représentants de la presse nationale ayant pris part aux consultations organisées, il y a quelques semaines. Ainsi, ajoute la missive, «il a proposé une assise consolidée au libre exercice de l'activité d'information, dans le respect des lois et des valeurs nationales».

A ce titre, il renforce la liberté de la presse écrite, notamment en proposant que l'agrément ainsi que toute question relative aux publications de presse relèvent à l'avenir de la responsabilité d'une autorité de régulation de la presse écrite dont la moitié des membres sera nommée par le chef de l'Etat et les deux chambres du Parlement, tandis que l'autre moitié le sera sur la base d'un choix de la corporation de la presse.

Il introduit, par ailleurs, une prise en charge explicite de la question des médias audiovisuels et des médias en ligne.

S'agissant de l'audiovisuel, il est proposé la création d'une autorité de régulation qui en aura la charge. L'ouverture de l'activité audiovisuelle est proposée aussi sur la base d'une convention qui sera conclue entre la société algérienne de droit privé concernée et une autorité de régulation de l'audiovisuel, validée par une autorisation délivrée par les pouvoirs publics. Une loi spécifique relative à l'audiovisuel viendra compléter la régulation dans ce domaine.

Le texte énonce des principes découlant de règles universelles de droit et de nos valeurs nationales et propose une instance nationale de déontologie et d'éthique de la presse. Cette instance, élue par la corporation, veillera au respect par les médias des règles de déontologie. En outre, le projet de loi propose une assise juridique à l'octroi de l'aide de l'Etat à la presse, et conforte les journalistes dans la sauvegarde de leurs droits sociaux et professionnels. Enfin, le texte limite ses dispositions pénales aux seules infractions directement liées à l'activité de presse et exclut toute peine privative de liberté. **I.A.**

PAR INES AMROUDE

Ces sommes sont destinées à la politique sociale du pays, à l'exécution du programme quinquennal de développement ainsi qu'au soutien public à l'investissement économique.

Près de 3.150 milliards DA sont destinés au fonctionnement du service public, dont 2.850 milliards DA alloués aux salaires des agents de l'Etat. 1.300 milliards DA seront consacrés aux dépenses sociales et de solidarité nationale, notamment le versement des allocations familiales de l'ensemble des travailleurs, y compris du secteur privé, le paiement des compléments de retraites, le soutien des prix du lait, des céréales, des huiles, du sucre, et de l'eau, le raccordement des foyers à l'électricité et au gaz, ainsi que la solidarité nationale à l'endroit des démunis et des handicapés.

L'aide publique à la création d'emplois par les microentreprises ainsi qu'à l'insertion professionnelle par les dispositifs publics, se voit allouée près de 180 milliards DA. La réalisation du programme quinquennal d'investissements publics sera dotée en 2012 de 2.849 milliards DA en autorisations de programmes. Cela portera à 87% l'ensemble des autorisations libérées pour la mise en études et en chantiers des réalisations inscrites sur la période 2010 à 2014.

Intervenant à l'issue de l'approbation de ce projet, M. Bouteflika a, indique le communiqué sanctionnant cette réunion, souligné l'importance croissante de la dépense publique pour répondre aux attentes des citoyens et pour mettre en œuvre l'important programme national de développement.

Le chef de l'Etat a, dans ce sens, invité le gouvernement à prendre toutes les mesures



Le Conseil des ministres a pris d'importantes mesures pour le pays.

requis pour que cette dépense publique soit valorisée à travers une réalisation rapide des programmes arrêtés, un accès toujours plus transparent des citoyens aux prestations publiques, ainsi qu'un appui efficace à l'investissement et à la diversification de l'économie nationale.

«Grâce à Dieu, notre pays dispose de quelques ressources financières à orienter vers la prise en charge des défis du développement national. Mais cela ne signifie nullement que nos moyens sont illimités ou que nous sommes à l'abri des soubresauts de l'économie mondiale», a relevé le président de la République. Pour lui, «il appartient au gouvernement de suivre la situation économique internationale à travers les dispositifs permanents de veille mis en place et, le cas échéant, de tenir compte de toute tension particulière sur les revenus de l'Etat», a ajouté le Chef de l'Etat.

Le président Abdelaziz Bouteflika a conclu ses remarques sur ce dossier en invitant le gouvernement à saisir l'occasion de la prochaine tripartite pour œuvrer, avec ses partenaires économiques et sociaux, à l'approfondissement du dialogue ainsi qu'à l'amélioration continue du climat social et de l'environnement de l'investissement.

Ce projet prévoit, faut-il le relever, d'importants crédits de paiements sont proposés dans le budget 2012 pour le financement du programme quinquennal, parmi lesquels on relèvera : 746 milliards DA destinés à l'habitat et à l'urbanisme, 716 milliards DA destinés aux secteurs des transports et des travaux publics et 232 milliards DA alloués au secteur des ressources en eau. Par ailleurs, le soutien public au développement écono-

mique se voit allouer 135 milliards DA ventilés entre l'agriculture, la mise à niveau des PME et la bonification des taux d'intérêts.

### Aucune augmentation de taxes

Ce concours direct de l'Etat à l'investissement économique s'ajoutera aux importants programmes arrêtés au bénéfice des entreprises publiques et privées, ainsi que des agriculteurs, sous forme de crédits alloués par le Trésor ou par les banques avec des taux d'intérêts fortement bonifiés par l'Etat.

Au titre des dispositions législatives, le projet de loi de finances pour 2012 se distingue d'abord par une proposition d'augmentation de 50% de la part de la fiscalité pétrolière allouée chaque année au Fonds de réserves des retraites mis en place en 2007. Il s'agit là de l'exécution d'une récente décision du chef de l'Etat en vue de sauvegarder le système national des retraites et de pérenniser la solidarité entre les générations.

Aucune proposition d'augmentation de taxes n'est contenue dans ce projet qui comporte également plusieurs mesures destinées à améliorer l'environnement fiscal de l'entreprise et de l'investissement en général, conformément aux recommandations de la réunion de la tripartite de mai dernier.

Le Conseil des ministres a de même examiné et approuvé un projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2009.

La loi de règlement budgétaire découle de dispositions constitutionnelles et de la loi cadre relative aux lois de finances, aux fins de permettre au Parlement d'exercer son pouvoir de contrôle, a posteriori, de l'exécution des budgets qu'il vote annuellement.

Accompagné d'un rapport analytique de la Cour des comptes, le projet de loi de règlement budgétaire rapporte, précise la missive, que pour l'année 2009, l'exécution du budget voté par le Parlement dégage 3.275,3 milliards DA en recettes et 4.656,6 milliards DA en dépenses avec un déficit du Trésor prévu à 1.381,2 milliards DA, mais contenu, en fait, à 630,8 milliards DA à l'issue du bilan des dépenses réellement exécutées.

I. A.

## PROJET DE LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES

# Aucune interférence dans l'organisation interne

PAR SADEK BELHOCINE

Le Conseil des ministres, réuni les 11 et 12 septembre, a examiné et approuvé un projet de loi organique relative aux partis politiques. Ce projet a pris en considération les propositions pertinentes formulées par les participants aux consultations sur les réformes politiques.

S'agissant de la création des partis politiques, la relation de ces derniers avec les pouvoirs publics, le respect et la sauvegarde de principes énoncés dans la Constitution, ainsi que la transparence dans la gestion des finances des partis politiques. Pour la garantie du droit à la création des partis, le projet de loi organique définit les critères et procédures requis à cet effet et charge l'administration publique de veiller à leur respect. Le silence de l'administration au-delà des délais équivaudrait à un agrément. De même, tout refus des pouvoirs publics à une étape ou une autre de la constitution d'un parti, ouvre droit à recours devant le Conseil d'Etat, dont la décision sera définitive.

En ce qui concerne la préservation des droits de la collectivité nationale, le texte prévoit, notamment, des dispositions à même de prévenir la réédition de la tragédie nationale, de prohiber toute remise en cause

des libertés fondamentales, de consacrer le caractère démocratique et républicain de l'Etat, et de préserver l'unité nationale, l'intégrité du territoire, l'indépendance nationale, ainsi que les éléments constitutifs de l'identité nationale. Le projet de loi énonce, également, les contentieux ou conflits susceptibles de se produire entre l'administration garante du respect de la loi et de l'ordre public, d'une part, et un parti politique agréé, d'autre part. Dans de tels cas, toute mesure conservatoire prévue par la loi ouvre droit à recours devant le Conseil d'Etat, ce dernier devant, dans toutes les situations, se prononcer dans un délai maximal de 60 jours. Parallèlement, le projet de loi n'autorise aucune interférence dans l'organisation interne des partis politiques et se limite à énoncer l'obligation pour les statuts de ces derniers de fixer des règles démocratiques pour régir leur fonctionnement, d'encourager la promotion de l'élément féminin dans leurs instances dirigeantes et de fixer, enfin, des règles pour assurer la transparence dans le financement des partis et pour la lutte contre toute forme de corruption dans la vie politique. Enfin, le projet de loi organique relative aux partis politiques ne contient aucune sanction privative de liberté.

**Un statut d'utilité publique**

### aux associations

Le Conseil des ministres a examiné et approuvé un projet de loi relatif aux associations.

Il est proposé de conforter la liberté d'association par l'obligation faite à l'administration de se prononcer dans un délai de trois mois sur la demande d'agrément d'une association, le silence valant agrément automatique, et tout refus d'agrément ouvrant droit au recours devant la juridiction administrative.

Pour leur part, les associations seront tenues de satisfaire à un certain nombre d'obligations universelles, notamment :

- la probité de leurs dirigeants, ainsi que la transparence dans leur gestion, notamment financière.

- le respect de leurs statuts, y compris en ce qui concerne leur propre domaine d'activité

- et le respect de la Constitution et de la législation en vigueur, ainsi que de l'ordre public.

Le projet de loi propose que les associations puissent accéder au statut d'utilité publique lorsque leur domaine d'action constitue une priorité pour la collectivité.

**Synthèse S.B.**

2<sup>e</sup> CONFÉRENCE DE L'UNION DES HOMMES D'AFFAIRES DE L'OCI

# Pour l'accélération de l'intégration économique

Des opérateurs économiques algériens, tous secteurs économiques confondus, prendront part, au début décembre prochain, à la rencontre de l'Organisation de la Conférence islamique dans l'objectif de rechercher les voies et les moyens de contracter des liens de coopération et de partenariat avec des industriels et investisseurs des pays musulmans.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) indique que «l'Union des hommes d'affaires de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar, organisera la 2<sup>e</sup> Conférence de l'Union des hommes d'affaires et l'Union des jeunes hommes d'affaires des Etats membres de l'OCI les 4 et 5 décembre 2011 à Doha (Qatar)».

La conférence vise, selon les organisateurs de cet événement, «l'accélération de l'intégration économique entre les pays membres de l'OCI à travers l'amélioration du taux des investissements et du commerce bilatéral entre ces pays, le développement du tourisme et de l'industrie, etc.».



Elle constituera, également, une opportunité aux opérateurs économiques de présenter leurs projets aux investisseurs, de commercialiser leurs produits et/ou services et de consulter les divers projets, produits et services présentés par d'autres participants venant des pays de l'OCI et ce, à travers les rencontres d'affaires directes «business to business (B to B)» qui seront organisées à cette occasion, selon les promoteurs de cette conférence devant rassembler de nombreux entrepreneurs et hommes d'affaires de tous les pays islamiques.

Les entreprises intéressées pour prendre part à cette conférence sont priées de confirmer leur participation en renvoyant les for-

mulaires d'inscription correspondant à leur type de recherche au plus tard le samedi 15 octobre 2011, date limite fixée par les organisateurs pour leur permettre de leur assurer des rendez-vous d'affaires pertinents.

Plusieurs délégations d'hommes d'affaires de pays islamiques ont effectué récemment des visites de travail en Algérie dans l'optique de nouer des relations de partenariat et de coopération constructive avec des opérateurs économiques algériens. Il s'agit, notamment, d'investisseurs et industriels ayant séjourné en Algérie et provenant de Malaisie, Thaïlande, Iran, des Emirats arabes unis, etc. Des rencontres «B to B» ont été organisées entre ces délégations et des entrepreneurs algériens, notamment avec les industriels d'Iran venus proposer des formes de partenariat dans les secteurs de la construction et de l'automobile, ainsi que dans les industries chimiques et pharmaceutiques et les matériaux de construction. Il était, également, question d'échanges d'expériences dans le secteur industriel et le transfert de technologie et de savoir-faire.

A. A.

11<sup>e</sup> ÉDITION DU FORUM ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL SUR L'AFRIQUE

## Les perspectives économiques à l'ordre du jour

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La 11<sup>e</sup> édition du Forum économique international sur l'Afrique se tiendra le 20 septembre prochain, à Paris (France), a annoncé la mission de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Cet événement d'envergure internationale est organisé par le Centre de développement de l'OCDE et la Banque africaine de développement. Durant cette rencontre, des centaines de ministres, représentants du secteur privé et de la société civile, professionnels de la coopération et chercheurs, vont se réunir pour débattre des perspectives économiques, sociales et politiques du continent noir, en se basant sur les notes publiées dans le rapport annuel, intitulé «*Perspectives économiques en Afrique* (PEA)», élaboré conjointement par la Banque africaine de développement, le Centre de développement de l'OCDE et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

Au programme du Forum de cette année, sont annoncées deux tables rondes réparties en deux sessions. Lors de la session du matin, les participants à la première table ronde, indique-t-on, feront le point sur les perspectives macroéconomiques du continent, la récente hausse des flux de capitaux privés ainsi que leurs implications pour le développement des économies africaines. S'agissant de la seconde session, prévue pour l'après-midi, celle-ci s'intéressera à «*L'Afrique et ses partenaires émergents*», qui est, notamment, le thème principal de l'édition 2011 des PEA. Par ailleurs, les organisateurs ont annoncé la tenue de deux panels dont l'objectif principal consiste à approfondir la réflexion sur des questions relative-

ment sensibles et ayant trait au développement de l'économie locale dans le continent. Le premier panel est intitulé «*G20 : quels enjeux pour l'Afrique ?*», alors que le second panel portera sur les moyens susceptibles de permettre de «*Renforcer le partenariat entre l'Afrique et ses partenaires émergents : entre opportunités et défis*». Par la même occasion, a-t-on indiqué de même source, les participants aborderont les nouvelles opportunités que l'Afrique peut exploiter pour assurer son développement.

Lors de la précédente édition, le 11 juin 2010, parmi les points forts abordés dans les

débats, a figuré, entre autres, les questions ayant trait à la juste rémunération de l'exploitation des ressources du continent par les investisseurs privés, mais aussi les rôles comparés des impôts et de l'aide publique comme sources de revenus des gouvernements.

La mission de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) offre aux gouvernements un forum où ils peuvent conjuguer leurs efforts, partager leurs expériences et chercher des solutions à des problèmes communs.

M. B.

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

## 200 délégués de 25 pays en conclave à Marrakech

Le 4<sup>e</sup> Forum africain des infrastructures (FAI) ayant pour thème «*la gestion déléguée des services publics*» se tiendra du 20 au 22 octobre prochain à Marrakech (335 km au sud de Rabat), ont annoncé les organisateurs de ce rendez-vous annuel des infrastructures en Afrique du Nord, du centre et de l'Ouest dans un communiqué. Environ 200 délégués de près de 25 pays sont attendus à cette rencontre avec au programme des conférences et des ateliers animés par 30 experts et professionnels du secteur, précise-t-on de mêmes sources. Une journée de formation portant sur «*Les Partenariats public-privé (PPP): quel retour d'expérience sur les enjeux, les risques et les facteurs clés de succès ?*» sera, par ailleurs, animée en marge de la conférence. Des bailleurs de fonds, des organismes multi-

latéraux, des représentants gouvernementaux, des avocats d'affaires, des constructeurs internationaux, des économistes et des spécialistes des montages financiers participeront à cette édition du Forum qui a pour ambition d'être, selon les organisateurs «*une véritable plate-forme B2B (Business to Business) pour toutes les parties prenantes du secteur afin de promouvoir le développement des infrastructures*». Le FAI est organisé en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD). La troisième édition du FAI s'est tenue les 21 et 22 octobre 2010 à Dakar (Sénégal) avec au menu le rôle des PPP au sens large dans l'accélération du développement en Afrique et la mise en place des infrastructures de transports, de l'eau, de l'énergie et des TIC.

R. E.

PÉTROLE/ASIE

## Baisse des cours du pétrole

Les cours du pétrole se repliaient nettement, lundi matin en Asie, dans un marché inquiet sur la dette d'une zone euro en pleine crise et traversée par des dissensions, ont indiqué les analystes.

Dans les premiers échanges électroniques, le baril de "light sweet crude" pour livraison en octobre perdait 1,23 USD à 86,01 USD et le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre 1,02 USD à 111,75 USD.

Tous les yeux sont tournés vers la zone euro et sa dette, au lendemain de l'annonce par la Grèce de nouvelles mesures pour limiter son déficit public et rassurer ses bailleurs de fonds, selon les analystes.

Ces annonces sont intervenues à l'approche d'une semaine cruciale pour l'avenir du pays et de la zone euro, plus enferrée que jamais dans la crise de la dette.

Malgré les annonces de la Grèce visant à économiser quelque 2 milliards d'euros, les investisseurs s'inquiètent des signes de dissension au sein de la zone euro, notamment en Allemagne.

Vendredi, le pétrole s'était déjà replié, dans le sillage des Bourses européennes et de Wall Street.

Sur le New York Mercantile Exchange, le baril de "light sweet crude" pour livraison en octobre a terminé à 87,24 dollars, en recul de 1,81 dollar par rapport à la veille.

A Londres, sur l'Intercontinental Exchange, le baril de Brent de la mer du Nord à échéance identique a perdu 1,78 dollar à 112,77 dollars.

R. E.

DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE

## Mise en gaz d'une nouvelle artère gazière pour le Centre

Une nouvelle artère de transport de gaz naturel Meurad (Tipaza)-Eucalyptus (Alger) a été mise en gaz dimanche par la Société algérienne de gestion du réseau de transport du gaz (GRTG), a annoncé cette entreprise dans un communiqué. D'une longueur de 85 km, cette canalisation, qui traverse 3 wilayas et 17 communes, devra améliorer "de manière significative la fluidité du transport de gaz naturel au niveau de la région centre du pays" et "permettra, également, de pallier les éventuelles congestions en cas de déséquilibre entre les entrées et les sorties sur le réseau GRTG en particulier pendant les périodes de froid", a affirmé GRTG.

Cette nouvelle infrastructure de 28" (pouces) de diamètre, contribuera, au plan régional au renforcement de la sécurité d'approvisionnement des clients en améliorant les connexions avec les réseaux adjacents, ajoute-t-on de même source.

R. E.

TISSEMSILT

## L'Entreprise publique des transports urbains opérationnelle

L'Entreprise publique des transports urbain et semi-urbain de la ville de Tissemsilt est entrée en service mercredi dernier. Cette entreprise dispose, en première phase, d'une dizaine d'autobus parmi une trentaine programmée, qui desserviront dix lignes du tissu urbain du chef-lieu de la wilaya et les localités proches comme Béni Maïda et Ain El-Kerma, a indiqué le directeur des transports. L'entrée en fonction de cette société a généré une trentaine de postes d'emploi, a-t-il signalé, ajoutant qu'une centaine d'autres seront créés à court terme après la dotation de l'entreprise en bus supplémentaires. La nouvelle entreprise permettra, a-t-il affirmé, d'améliorer les prestations fournies aux usagers tout en contribuant à combler le déficit accusé jusque-là dans la couverture des lignes urbaines. Le siège de l'entreprise est provisoirement implanté à Sidi Mansour, dans la commune de Khemisti, en attendant l'aménagement de son nouveau siège au chef-lieu de la wilaya, doté de diverses structures tels les ateliers de maintenance et de contrôle technique, d'un garage et d'une station d'essence. La ville de Tissemsilt compte actuellement cinq lignes urbaines desservies par des opérateurs privés, couvrant les quartiers El-Merdja, Ain El-Bordj, Ain El-Kerma, Béni Maïda, 1er-Novembre et le Centre universitaire.

MEDEA

## Bilan de la police judiciaire

Soixante-quinze affaires de droit commun ont été traitées par les éléments de la police judiciaire (PJ) de la wilaya de Médéa, durant le mois d'août dernier, selon le responsable de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Sur les 224 personnes impliquées dans ces affaires de petite délinquance, 68 ont été mises sous mandat de dépôt, 5 mises sous contrôle judiciaire et 4 autres remises en liberté provisoire, alors que le reste des personnes impliquées a comparu, selon la même source, en citation directe, et ont été condamnées à différentes peines d'emprisonnement.

## Concours de recrutement d'agents de la Protection civile

379 candidats ont pris part au concours de recrutement d'agents de la Protection civile organisé les 9 et 10 de ce mois à Médéa, conformément aux nouvelles dispositions de décentralisation des recrutements initiées par la direction générale de la Protection civile, selon la Direction de wilaya de cet organisme. 150 candidats seront retenus à l'issue de ce concours qui s'est déroulé en deux étapes, l'une portant sur une épreuve de culture générale qui a eu lieu à l'université Yahia-Farès de Médéa et une épreuve d'éducation physique, programmée au sein du complexe sportif de proximité de la ville de Berrouaghia.

M'SILA

## 17 millions DA pour les fournitures scolaires

Une enveloppe de 17 millions de dinars a été mobilisée dans la wilaya de M'sila en vue de l'acquisition de fournitures pour les élèves issus de familles nécessiteuses, ont indiqué les services de la wilaya qui précisent que ce montant, en augmentation de 3 millions de dinars par rapport à l'année dernière, permettra de prendre en charge, pour cette rentrée scolaire, un nombre accru d'écoliers, notamment des élèves résidant dans des zones rurales et éloignées.

BOUIRA, COMMUNES DE HACHIMIA ET OUD EL-BARDI

# Des projets prometteurs

*Dans la wilaya de Bouira, des projets prometteurs dans divers domaines de développement ont été attribués à deux communes de la daïra de Hachimia, à savoir Hachimia et Oud El-Bardi.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Il s'agit en premier lieu d'un programme de 1.240 logements de divers types, dont un quota de 150 unités actuellement en chantier dans la commune de Hachimia, dans le cadre du programme national d'éradication de l'habitat précaire, tandis qu'un autre projet de 200 logements sociaux est attendu au lancement à Hachimia, suite à la sélection, récemment, de l'assiette de son implantation, a indiqué le chef de daïra à l'APS.

Un autre quota de 50 unités, dudit programme, bénéficiera également à cette même commune de Hachimia à la faveur du programme du logement public soutenu, qui s'ajoutera ainsi à un projet de 300 logements ruraux déjà réceptionnés, dont 200 unités ont été attribuées à ce jour.

La commune d'Oued El-Bardi a, quant à elle, été destinataire d'un quota de 550 unités de logements à réaliser dans différentes formules, dont une cinquantaine dans le cadre des efforts d'éradication de l'habitat précaire, 50 à la faveur du programme social locatif public et 450 au titre de l'habitat rural, sachant que ce dernier projet est déjà concrétisé et a vu la distribution de 350 unités à ce jour, selon le même responsable.

Dans le domaine des équipements publics, la commune de Hachimia a, par ailleurs, été destinataire d'un CEM au profit de son village agricole, en plus de trois blocs scolaires, tous concrétisés au niveau



de la nouvelle zone d'habitation et les lieux-dits Souairia et Route de Hammam K'sana. Deux antennes administratives ont été également ouvertes dans la même région à la faveur des efforts de rapprochement des prestations administratives des citoyens, a ajouté le chef de la daïra de Hachimia. S'agissant des nouveaux projets récemment inscrits à la réalisation au niveau de ces deux communes en vue de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le même responsable a cité onze opérations dans le secteur de l'hydraulique, cinq au profit de Hachimia et le reste pour la commune d'Oued El-Bardi.

Le programme sectoriel de la wilaya prévoit, en outre, un projet pour l'approvisionnement des villages de Kira (Hachimia), Sidi khaled et Ouled Mohamed Ben Ali (Oued El-Bardi) à partir des eaux du barrage Tilesdit, au moment où il est question du lancement d'une étude pour l'alimentation, à partir du même bar-

rage, des villages Ahl Arkab et Seddara, souligne l'APS, précisant que des actions d'amélioration urbaine sont, en outre, actuellement en cours au niveau du boulevard principal de Hachimia, parallèlement à l'élaboration d'études d'aménagement de quatre autres cités de la même localité. Dans le domaine des travaux publics, le chef de daïra a signalé le lancement "imminent" de deux opérations au profit du CW 97, au moment où un projet de désenclavement a été destiné aux villages Djegame et H'mimat de Hachimia. Selon l'APS, plusieurs actions de raccordement au réseau public de distribution de gaz naturel ont été concrétisées au profit de nombreux villages de cette daïra, dans l'attente de la maturation des études relatives au raccordement du restant des villages non encore bénéficiaires, à l'exemple de Seddara et Ahl Arkab à Hachimia et Sidi Khaled à Oued El-Bardi

B. M.

BOUMERDES, RESSOURCES HALIEUTIQUES

# Quatre ateliers de construction et de réparation navale



Le secteur des ressources halieutiques et de l'aquaculture dans la wilaya de Boumerdes dispose de quatre ateliers de construction et de réparation navale, en activité au niveau du port de Zemmouri, a

indiqué la Direction du secteur.

Équipé d'une grue géante d'une capacité de 180 tonnes, l'un de ces ateliers a procédé, durant la période de repos biologique (4 mois), à la réparation de plus d'une centaine d'embarcations, tous types confondus. Ces prestations profitent également aux wilayas côtières limitrophes.

Pour les besoins de ravitaillement en hydrocarbures des bateaux de pêche, les ports de la wilaya sont équipés de deux stations destinées à cet effet, l'une implantée à Zemmouri, avec une capacité de 500.000 mètres

cubes, et l'autre à Dellys, avec 10.000 m3. En matière de conservation des produits de la mer, la côte de Boumerdes est pourvue de 3 unités de fabrication de glace, dont deux à Dellys et une à Zemmouri, en plus de trois tunnels de réfrigération relevant des ports de ces localités. Pour ce qui est des moyens de pêche, la direction du secteur fait état d'une flotte de 427 embarcations, tous types confondus, dont 286 en activité, réparties sur les ports de Zemmouri (130), Dellys (106) et Cap Djinet (50). Concernant les personnels de la mer, la même source signale l'inscription de 577 patrons d'embarcations, 2.950 marins pêcheurs et 179 mécaniciens. Dans le domaine infrastructurel, le secteur dispose d'une pêcherie non équipée au port de Zemmouri et de 4 chambres froides, d'une capacité globale de stockage de plus de 1.500 m3. Par ailleurs, la direction de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques assure qu'elle "a mobilisé tous les moyens nécessaires pour un bon déroulement de la campagne de pêche, dont l'entame intervient en septembre de chaque année".

APS



NAÂMA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

## Plantation de 374 ha d'oliviers en 2011

Selon la Direction des services agricoles (DSA), une surface de plus de 374 hectares a été plantée en oliviers au cours de l'année 2011 dans la wilaya de Naâma, permettant d'augmenter la surface consacrée à l'oléiculture dans cette wilaya à 1.647 ha.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette surface supplémentaire a été réalisée grâce à la mise en œuvre de différents programmes, dont le fonds national de développement de l'investissement agricole, les projets de développement rural et les programmes du Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS).

Une récolte de plus de 8.400 quintaux d'olives est attendue à la faveur de la campagne de cueillette de 2011, réalisée sur une surface de plus de 344 ha qui devra, prévoit-on, donner lieu à une production "abondante" au niveau de plusieurs exploitations et périmètres agricoles, irrigués par le biais du système de goutte-à-goutte, et qui sont concentrés notamment dans les communes de S'fissifa, Asla, El-Biodh, Aïn-Sefra et Djeniène Bourezgue, a précisé à l'APS la Direction des services agricoles. Avec le concours de ses partenaires, la wilaya de Naâma ambitionne de déve-



opper et d'intensifier l'oléiculture à travers l'extension des surfaces consacrées à ce type de cultures, selon les responsables locaux de la DSA. A cet effet, plusieurs régions favorables à ce type de cultures sont en voie d'être transformées en régions productrices d'huile d'olive et d'olives de table. Dans l'objectif d'améliorer la production oléicole, des sessions de formation ont été organisées en direction des agriculteurs sur les méthodes d'amélioration de la production et de la qualité du produit oléicole, dans l'attente de la création d'huileries à la faveur du programme de développement et d'intensification de l'oléiculture dans la région, a indiqué la DSA. Face à l'engouement enregistré ces dernières

années sur ce genre de cultures auprès des agriculteurs et des éleveurs des régions éligibles au développement de cette activité agricole, la wilaya de Naâma accuse localement un déficit en plants d'oliviers nécessaires à la concrétisation de cet ambitieux programme, sur les deux plans qualitatif et quantitatif, selon l'APS.

La DSA a, à ce titre, fait part du recours aux pépinières d'arbres fruitiers créées dernièrement par le secteur des forêts au niveau des régions de Sedret Leghzal et de Belhendjir pour développer la production de plants d'oliviers et introduire de nouvelles espèces dans la région.

B. M.

CONSTANTINE, MONUMENT AUX MORTS

## 50 millions de dinars pour sa réhabilitation

Une enveloppe financière estimée à 50 millions de dinars a été allouée, du budget de la commune de Constantine, pour la réhabilitation du site du Monument aux morts qui surplombe la ville, non loin du pont suspendu, a annoncé l'APC. Le coup d'envoi des travaux d'aménagement du site, laissé durant de longues années à l'abandon, sera donné

"avant la fin du mois de septembre prochain", a précisé l'APC. Le but est d'y créer de l'animation afin de mettre un terme aux multiples dégradations qui pénalisent lourdement le site. Pour cela, des petits commerces "adaptés", à l'exemple de crémeries, de cafétérias, de kiosques multi-services et de boutiques pour la vente d'articles de souvenir, de cartes postales et de

produits de l'artisanat du terroir, seront implantés à proximité du monument. Le plan arrêté pour l'aménagement de ce lieu touristique prévoit également d'assurer la sécurité et la quiétude des visiteurs par l'installation de lampadaires diffusant un éclairage permanent et la mise en place d'un poste de police.

APS

ORAN, DIRECTION DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE

## Une trentaine de projets d'investissement proposés en un mois

Une trentaine de projets d'investissement ont été proposés en août dernier à Oran, a indiqué le Directeur de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement.

Divers secteurs tels ceux de l'industrie et des services sont ciblés par les opérateurs économiques porteurs de ces projets, a précisé M. Hammou Benabdallah. Selon le même responsable, la wilaya d'Oran enregistre une demande croissante en termes de grands projets d'investissement, dont la concrétisation aura un impact positif sur le développement économique local

et national. L'intérêt des opérateurs est suscité par un contexte favorable marqué par les initiatives de l'Etat pour l'aménagement et l'extension des zones d'activité, la création de nouvelles zones industrielles, le renforcement des mesures de facilitation et la réalisation de projets. Ces actions constituent des éléments attractifs pour les investisseurs qui sont de plus en plus nombreux à soumettre leurs projets dans la wilaya.

Dans ce contexte, une rencontre organisée lundi après-midi au siège de la wilaya a permis à un investisseur privé de présen-

ter son projet de réalisation d'un "pôle de développement des industries alimentaires" dans la daïra de Oued Tlélat qui abritera bientôt une nouvelle zone industrielle. La structure suggérée par l'investisseur s'étend sur une superficie totale d'environ 80.000 mètres carrés avec en prévision la création d'environ 12.000 emplois. Ce pôle comprendra 35 unités de production et de transformation de produits agricoles, a indiqué l'investisseur, dont le projet figure parmi ceux proposés en août dernier à Oran.

APS

AIN TEMOUCHENT

### L'effectif pédagogique du centre universitaire renforcé

L'encadrement pédagogique du centre universitaire d'Aïn Témouchent (CUAT) sera renforcé dès la prochaine rentrée 2011-2012, a indiqué le directeur de l'établissement. Une trentaine d'enseignants seront recrutés dans ce cadre par voie d'un concours programmé les 18 et 19 septembre courant, a précisé M. Abdelmalek Bekkouche. Le renforcement de l'effectif pédagogique permettra de répondre aux besoins induits par l'augmentation progressive du nombre d'étudiants. Au total, 1.004 nouveaux bacheliers feront leur entrée au CUAT pour entamer leur cursus en Sciences et Technologies (407), en Sciences économiques, de gestion et commerciales (340), en Lettres et Langues étrangères (115) et en Langues et Littérature arabes (142). De nouvelles filières de formation verront le jour, notamment en Droit et en Langue anglaise. La rentrée universitaire sera marquée, en outre, par la réception de structures pédagogiques de 2.000 places et d'hébergement de 1.000 lits, doublant ainsi les capacités d'accueil du CUAT qui sera également doté d'une bibliothèque de 500 places. Le centre universitaire bénéficiera encore de 4.000 autres places pédagogiques et de 2.000 lits supplémentaires au titre du programme quinquennal 2010-2014. Une fois réalisées, ces infrastructures porteront les capacités du CUAT à 8.000 places pédagogiques et 4.000 lits, a indiqué le directeur de cet établissement, dont l'ouverture remonte au mois d'octobre 2009.

GUELMA

### Plus de 900 projets financés par l'ANSEJ

Plus de 900 projets d'investissement initiés dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) ont été financés depuis le début de l'année à Guelma, permettant la création de plus de 1.900 emplois, a indiqué le directeur local de cette agence. Selon ce responsable, les dossiers sont étudiés avec une grande célérité au niveau de l'ANSEJ, le délai compris entre la date de dépôt du dossier et celle du lancement effectif du projet ne dépassant guère les 6 mois grâce, a-t-il estimé, à "la bonne coordination entre la commission compétente de wilaya et les agences bancaires". Le nombre de dossiers déposés par les jeunes depuis le début de l'année à ce jour équivaut pratiquement à celui réceptionné par l'ANSEJ entre 1997 et 2010, a affirmé le même responsable, expliquant cette augmentation de la demande par "la mise en œuvre des mesures incitatives prises par l'Etat" et au "climat de confiance prévalant désormais entre les porteurs de projets et l'ANSEJ".

HAMMAM SOKHNA (SETIF)

### 160 logements publics locatifs distribués

Un quota de 160 logements publics locatifs (LPL) a été distribué dimanche dans la commune de Hammam Sokhna (45 km au Sud de Sétif), selon les services de la daïra. Une opération de tirage au sort, pour déterminer les étages et le type d'appartement pour chaque bénéficiaire, s'était auparavant déroulée dans de bonnes conditions et dans une ambiance marquée par la joie des familles bénéficiaires d'un toit. Le nombre de logements publics locatifs, récemment attribués dans la daïra de Hammam Sokhna, a atteint les 350 unités, à savoir 60 dans la commune de Taya, 80 à Tella, 50 unités à Oum Laâdjoul, le quota le plus important (160 unités) revenant à la commune du chef-lieu. Le nombre de dossiers déposés pour l'obtention de ce type de logements a dépassé les 2.800 demandes. La wilaya de Sétif a bénéficié, à la faveur du dernier programme quinquennal, de 11.378 logements, selon les services de la direction du Logement et des équipements publics. Le nouveau programme quinquennal (2010-2014) financera la réalisation de 60.000 unités, tous segments confondus, dont 15.500 LPL, 11.400 logements sociaux participatifs et 24.500 unités de type rural. La wilaya de Sétif, seconde du pays du point de vue du nombre d'habitants, a distribué ces cinq dernières années 43.000 logements, tous types confondus.

APS

RÉPRESSION EN SYRIE

# L'armée intensifie ses opérations dans le pays

Les forces syriennes ont intensifié dimanche la répression des opposants en procédant à de nouvelles arrestations dans plusieurs villes du pays, au terme de l'une des semaines les plus meurtrières depuis le début du soulèvement populaire contre le président Bachar al Assad, selon des habitants et des militants, rapporte Libération.

Des dizaines de personnes ont été arrêtées dans des opérations menées par les forces de sécurité dans la province de Daïr az Zour (est), sur le plateau du Hauran (sud) et dans des villages proches de la ville de Hama (centre). Selon un avocat de la ville de Deera, berceau du mouvement de contestation dans le sud du pays, des dizaines de soldats ont encerclé le village de Yadouda. "On peut soit disparaître et plus personne n'entendra plus jamais parler de nous, revenir avec des bleus et des trous sur tout le corps à la suite de coups et de torture pour faire de nous un exemple, soit tout simplement revenir dans un cercueil", a-t-il ajouté.

Les autorités syriennes, qui n'ont commenté aucune accusation de torture depuis le début de la répression, assurent



que les arrestations se font en conformité avec la Constitution.

Selon les Nations unies, 2.200 personnes ont été tuées depuis le début des manifestations hostiles au régime marmars. Cette semaine, au moins 113 civils, dont cinq membres d'une même famille à Homs, ont été tués dans des opérations de l'armée et des fusillades, selon l'organisation syrienne des droits de l'Homme, Saouasiah. Trois militants ont également été tués à la suite d'actes de tortures commis en prison, ajoute l'organisation dans un communiqué.

"La répression menée la semaine dernière est sans précédent. De nombreux Syriens, y compris des enfants, des femmes et des personnes âgées, se voient privés du droit de vivre en liberté sans ris-

quer d'être blessés."

Les manifestants, opposés à toute intervention militaire étrangère comme ce fut le cas pour la Libye, ont commencé cette semaine à demander une protection de la communauté internationale.

En visite à Damas samedi, le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Elaraby, a annoncé que la Ligue arabe s'était mise d'accord avec le président syrien sur une série de mesures destinées à mettre fin à la répression. Ces mesures pourraient être dévoilées lors de la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères au Caire.

Nabil Elaraby a également indiqué qu'il avait exhorté Assad à "accélérer le calendrier qui fera comprendre à tous les Syriens qu'il est passé à une nouvelle étape". Les opposants au régime estiment que les pré-

cédentes réformes annoncées par le président syrien n'ont été suivies d'aucun changement. L'Occident, allié d'Assad avant le soulèvement populaire inédit qui a débuté à la mi-mars, a renforcé ses sanctions contre Damas. L'Union européenne envisage une nouvelle série de mesures contre le secteur pétrolier syrien. Les pays occidentaux semblent peu enclins à intervenir en Syrie arguant qu'une intervention aurait des répercussions considérables dans la région au vu des alliances nouées entre Assad et l'Iran et le groupe chiïte libanais du Hezbollah.

## Arrestations en cascade

Sur le terrain, les offensives de l'armée sont devenues quasi quotidiennes, raconte un habitant de la ville d'Hirak, dans la province de Deera. Enumérant les récentes opérations de l'armée, Sayyed a rapporté qu'au moins 250 personnes avaient été arrêtées à Djiza, 40 à Mousseifra, 50 à Bousra al-Harir et 30 à Naïmeh ces dernières 48 heures. Selon l'Observatoire syrien pour les droits de l'Homme, présidé par le dissident Rami Abdelrahman, une femme de 40 ans a été tuée par des balles tirées par les forces de sécurité dans la ville de Bou Kamal près de la frontière irakienne.

A Darayia, dans la banlieue de Damas, un jeune homme de 17 ans a succombé à ses blessures après avoir été touché par des balles de l'armée lors de l'enterrement d'un militant mort en prison, vraisemblablement sous la torture.

RI/ Libération

KENYA

## Un Britannique tué et sa femme enlevée

Des individus armés ont tué un Britannique et ont enlevé sa femme, de même nationalité, dimanche dans une station balnéaire du nord du Kenya, non loin de la frontière avec la Somalie, ont fait savoir la police kenyane et le Foreign Office. Plusieurs hommes en armes ont attaqué au petit matin la station de Kiwayu, située dans la réserve marine de Kiunga. Ils sont repartis à bord d'un canot à moteur, avec la femme comme prisonnière. A la suite de cette attaque, la Grande-Bretagne a vivement conseillé à ses ressortissants d'éviter de se rendre dans cette zone frontalière, à moins de 30 kilomètres de la Somalie.

Des Somaliens en armes s'en sont pris à plusieurs reprises à des Occidentaux en territoire kenyan dans un passé récent. En juillet 2009, trois employés humanitaires avaient été enlevés, de même que deux religieuses européennes en novembre 2008. Le sud de la Somalie, à la frontière avec le Kenya, est en grande partie contrôlé par les insurgés d'Al Chabaab, liés au réseau Al Qaïda.

APRÈS L'ATTAQUE DU CAIRE

## Israël dos au mur

"En Turquie, le gouvernement est contre nous, en Égypte la populace est contre nous et à l'ONU la majorité des pays est contre nous" : ce constat désabusé dressé par Arieh Golan, un présentateur de la radio publique, résume bien le goût de plus en plus amer laissé aux Israéliens par le «printemps des peuples» au Moyen-Orient, rapporte Le Figaro.

Les coups durs se multiplient. En l'espace de quelques jours, l'ambassadeur d'Israël à Ankara a été expulsé, tandis que celui du Caire, menacé de mort, a dû être rapatrié d'urgence ce week-end. «Nous avons frôlé une catastrophe monumentale», a souligné dimanche Benyamin Nétanyahou. Le Premier ministre faisait allusion au sort de six gardes israéliens restés dans l'ambassade du Caire assiégée par des centaines de manifestants déchaînés, qui avaient réussi à pénétrer de force dans les locaux. Ces agents de sécurité ont finalement été sauvés in extremis par l'intervention d'un commando des forces spéciales égyptiennes. Plutôt que de se laisser aller à la



colère face à un tel affront et à une violation flagrante de toutes les règles de la diplomatie, les dirigeants israéliens ont préféré calmer le jeu. Comme l'a souligné Benyamin Nétanyahou, l'essentiel est de préserver le traité de paix de 1979, le premier signé entre Israël et un pays arabe, considéré comme un «atout diplomatique stratégique». Le Premier ministre s'est contenté de demander aux autorités égyptiennes de «prendre les arrangements de sécurité nécessaires afin de permettre à l'ambassadeur de revenir à son poste au Caire». Benyamin Nétanyahou a même poussé la politesse jusqu'à rendre hommage à l'action du commando égyptien.

Les commentateurs de presse ainsi que le député travailliste d'opposition Benyamin Ben Eliezer ont aussi accusé le chef du Conseil militaire suprême qui dirige l'Égypte, Mohammed Tantawi, d'avoir refusé de répondre aux appels téléphoniques de Benyamin Nétanyahou au moment de la prise d'assaut de l'ambassade et d'avoir donné ordre au commando d'intervenir uniquement lorsque Barack Obama, mobilisé par Benyamin Nétanyahou, l'a pressé de le faire. Malgré cette retenue officielle, les responsables israéliens n'ont pas pu s'empêcher de souligner qu'ils avaient eu raison de ne pas se faire d'illusions sur le «printemps des peuples» au Moyen-Orient. «Israël a été un des rares pays à ne pas exulter et applaudir des deux mains». Pour Dan Méridor, un membre du gouvernement qui chapeaute les services de renseignements, «la région se trouve dans l'œil d'un cyclone, personne ne sait si tout cela ne va pas se terminer par l'émergence de nouvelles dictatures religieuses». Ce tableau alarmiste avait été désavoué officiellement, mais il n'en reflète pas moins un sentiment d'isolement croissant...

R. I.

M. OMAR REBRAB À PARTIR DE BÉJAÏA

# CEVITAL VISE LE GROUPE FIAT ET TOUTES SES MARQUES



Rencontré lors de l'inauguration du nouveau showroom de Hyundai à Béjaïa, M. Omar Rebrab, directeur général de Hyundai Motor Algérie (filiale du groupe Cevital), affiche de grandes ambitions pour le développement de la marque sud-coréenne en Algérie mais aussi pour la reprise d'autres marques qui seront très probablement commercialisées prochainement sur le marché local. Toutefois, le patron de HMA regrette que l'État algérien n'encourage point les concessionnaires à investir davantage dans les créneaux automobiles, comme la sous-traitance et la production de la pièce de rechange. Lire page 12

RENAULT ALGÉRIE



## LE SITE WEB DE MOTRIO LANCÉ

Lire page 14



DACIA DUSTER EN ALGÉRIE

## UN LEADERSHIP MÉRITÉ

Lancé en mai 2010, le SUV Dacia Duster a bien négocié sa présence dans le marché automobile algérien. Ainsi, 2.400 Dacia Duster ont trouvé acquéreurs, ce qui lui vaut une place de leader des 4x4 et SUV représentant même près d'un cinquième des parts de marché de son segment. Lire page 13

Lire page 13

M. OMAR REBRAB À PARTIR DE BÉJAÏA

## Cevital vise le groupe Fiat et toutes ses marques

Rencontré lors de l'inauguration du nouveau showroom de Hyundai à Béjaïa, M. Omar Rebrab, directeur général de Hyundai Motor Algérie (filiale du groupe Cevital), affiche de grandes ambitions pour le développement de la marque sud-coréenne en Algérie mais aussi pour la reprise d'autres marques qui seront très probablement commercialisées prochainement sur le marché local. Toutefois, le patron de HMA regrette que l'Etat algérien n'encourage point les concessionnaires à investir davantage dans les créneaux automobiles, comme la sous-traitance et la production de la pièce de rechange.



Très dynamique sur le marché de l'automobile, HMA a déjà commercialisé pas moins de 30.000 véhicules et reste en négociations avancées avec le constructeur italien Fiat pour la reprise de la marque en Algérie et ce, après que le concessionnaire IVAL a exprimé son intention de résilier le contrat de distribution de Fiat. «Nous sommes en pleine négociation avec la partie italienne, très prochainement vous aurez les résultats de cette démarche», a indiqué Omar Rebrab avant d'ajouter : «Dans le cas où nous décrochons un accord final pour la reprise de Fiat, il serait possible pour nous de commercialiser toutes les marques du groupe italien, alors nous proposerons les VU et VP de Fiat ainsi que les marques Lancia et Alfa Romeo.»

Aussi, le patron de HMA révélera que sa concession représentera les marques du constructeur américain Chrysler regroupant également Maserati, Jeep et Dodge, racheté par le groupe Fiat dernièrement.

A propos de l'annonce faite par M. Rebrab lors du dernier Salon du véhicule utilitaire et industriel d'Alger concernant les négociations

avec les sud-coréens pour la réalisation d'une usine de montage de camions légers, rien de nouveau n'est à signaler au jour d'aujourd'hui. «Les Sud-coréens sont très favorables pour investir dans une usine de montage de camions légers mais pas sans des garanties solides par l'Etat algérien car jusqu'à ce jour ils n'arrivent pas à décrocher les garanties souhaitées pour lancer le projet, ce qui explique leur réticence quant à investir dans notre pays», a regretté le premier responsable de HMA.

La réticence des partenaires de HMA ne vas pas, selon le conférencier, empêcher son groupe de se lancer dans de nouveaux investissements toujours dans le domaine de l'automobile. «Si les négociations finiront par tomber à l'eau, nous allons lancer de nouveaux investissements pas seulement avec Hyundai mais avec d'autres marques automobiles prestigieuses», expliquera notre interlocuteur.

Se lancer dans des investissements et créer des emplois certes c'est beau mais le véritable casse-tête chinois pour le patron de HMA est incontestablement l'acquisition

du foncier industriel «inaccessible». Hyundai Algérie n'est pas en reste puisqu'elle «éprouve des difficultés à mettre sur pied ses futurs projets d'investissements», a déclaré Omar Rebrab qui précisera que néanmoins il a eu des garanties de la part du wali de Béjaïa pour l'acquisition du foncier industriel à Béjaïa.

Le problème du foncier qui persiste et sa cherté est un véritable obstacle dans le développement de n'importe quelle entreprise, «les garanties du wali vont nous permettre d'ouvrir un nouveau showroom à Béjaïa mais aussi de réaliser une succursale dédiée pour les autres marques que nous allons représenter très prochainement. On est sur la bonne voie», a souligné le patron de la filiale du groupe Cevital.

A la question sur les négociations entamées par le constructeur Hyundai Motor avec l'Etat algérien pour la réalisation d'une usine de fabrication de véhicules légers, Omar Rebrab ne croit pas à un tel projet. «On parle des Européens et des Asiatiques, je n'y crois pas pour des raisons précises : si on cherche l'intérêt de l'Algérie, il faut que les pouvoirs publics poussent et encouragent les sociétés locales à investir

dans la production de la pièce de rechange, c'est là où on peut créer de la valeur ajoutée à notre pays».

«Il est impensable de produire une automobile sans la disposition d'un véritable tissu industriel dédié à la fabrication de la pièce de rechange car une automobile c'est des milliers de références», a souligné M. Rebrab.

Selon lui, l'Etat algérien «doit impérativement» protéger et garantir des facilités (baisser la taxe et l'accessibilité au foncier) aux investisseurs locaux sérieux qui proposent des projets concernant la fabrication de la pièce de rechange et le développement du secteur de la sous-traitance.

Sur un autre chapitre et concernant le projet de reprise des véhicules, M.Rebrab estime que cette activité est vitale pour le développement du secteur économique et a annoncé la construction prochaine d'un show room dédié au niveau de Oued-S'mar.

Selon notre interlocuteur, le marché est demandeur et HMA est prête pour se lancer dans cette nouvelle aventure.

Enfin, HMA compte atteindre les 42.000 ventes d'ici la fin de l'année.

### HYUNDAI MOTOR ALGÉRIE BRILLE À BEJAÏA Une nouvelle affaire dans la capitale des Hammadites

Hyundai s'affiche en grand dans la ville de Béjaïa avec une nouvelle affaire inaugurée jeudi dernier, propriété de la Sarl Tiziri représentant de la marque coréenne dans la région depuis 2006. Avec une façade d'exposition vitrée de pas moins de 100 mètres de longueur, la nouvelle structure accueillera les clients de la marque sur un espace d'exposition étalé sur deux étages et une équipe de commerciaux formés pour offrir un service de qualité.

Inaugurée dans une ambiance conviviale en présence du directeur général de Hyundai Motor Algérie, M. Omar Rebrab, de l'ensemble du personnel de la Sarl Tiziri ainsi que des autorités locales à leur tête le président de l'APW de Béjaïa qui a souligné l'importance de cet investissement pour le développement de la région et l'épanouissement économique de la ville, la nouvelle affaire Hyundai «Sarl Tiziri», qui a coûté la bagatelle de 650 millions de dinars, est située à Oued-Ghir sur la route qui mène vers Alger, à quelques kilomètres du centre-ville. Mise en service depuis le mois de juillet dernier, la nouvelle structure de Hyundai à Béjaïa accueille l'ensemble des activités automobiles : ventes de voitures, service après-vente et vente de pièces de rechange d'origine. Le showroom étalé sur deux étages accueille l'ensemble de la gamme des véhicules touristiques et utilitaires de la marque. Sur la partie inférieure 980 m<sup>2</sup>, le client découvrira une partie des véhicules utilitaires et particuliers tandis que sur la partie supérieure qui affiche la même superficie, elle sera dédiée uniquement pour l'exposition de la gamme des véhicules touristiques. Quant à la gamme des véhicules industriels et engins de TP, le concessionnaire a retenu un emplacement de 320 m<sup>2</sup> à l'extérieur du showroom.

La direction et toute l'administration sont situées sur la partie supérieure sur une zone de 300 m<sup>2</sup>. La partie réservée à la pièce de rechange est de l'ordre de 300 m<sup>2</sup> et pas moins de 350 m<sup>2</sup> d'espace situé au second étage est réservé au stockage de la pièce de rechange.

Côté maintenance et service après-vente, les clients seront accueillis dans des locaux de plus de 1200 m<sup>2</sup> avec 7 points d'élevateurs opérationnels. Il est à noter que la Sarl Tiziri a réservé deux zones de parking pour les véhicules neufs, l'un situé sur la terrasse avec 1300 m<sup>2</sup> de superficie et le second se trouve à l'extérieur (1500 m<sup>2</sup>).

Dans son intervention, Mlle Yousria Boucherba, directrice commerciale de la Sarl Tiziri a fait passer en revue l'historique de la naissance de la Sarl Tiziri. «L'entreprise existe depuis septembre 2006, nous sommes aujourd'hui présents à Oued-Ghir à travers cette belle structure qui tourne avec un effectif de 74 employés. La seconde affaire opérationnelle depuis 2007 est située dans la ville d'Akbou et accueille pas moins 34 collaborateurs. Mlle Boucherba a précisé que la Sarl Tiziri a pu écouler 1700 voitures en 2010 et depuis janvier 2011 à ce jour, nous avons réalisé 2443 ventes et nous tablons sur un total de 3000 ventes d'ici la fin de l'année», avait précisé la directrice commerciale.

Il reste à souligner que cette inauguration intervient en marge des essais presse de la nouvelle Hyundai Accent RB (4 et 5 portes) effectués entre Jijel et Béjaïa. A Jijel, les journalistes ont aussi visité le centre de stockage des véhicules importés de Corée du Sud, situé à proximité du port de Djendjen.

DACIA DUSTER EN ALGÉRIE

## Un leadership mérité

Lancé en mai 2010, le SUV Dacia Duster a bien négocié sa présence dans le marché automobile algérien. Ainsi, 2.400 Dacia Duster ont trouvé acquéreurs, ce qui lui vaut une place de leader des 4x4 et SUV représentant même près d'un cinquième des parts de marché de son segment.

Après plus d'une année de présence en Algérie, Renault Algérie (Renault + Dacia) tire les premières conclusions de la commercialisation de ce SUV qui est venu renforcer la gamme Dacia. Ainsi, un bilan très positif vient glorifier sa réussite pendant toute cette période ponctuée de couronnements.

Si sur le plan international, Duster s'est commercialisé à 168.632 exemplaires depuis 2010, en Algérie, il s'est tout simplement adjugé la place de leader en accaparant près d'un 1/5 de parts de son segment. Il a été commercialisé à hauteur de 2.400 véhicules.

Avec le titre de SUV le moins cher du marché (à partir de 1.110.000 dinars), Dacia Duster a réussi à drainer derrière lui l'engouement d'une clientèle à la recherche d'un SUV à prix abordable.

En Algérie, il est proposé avec 3 niveaux d'équipements (Duster, Ambiance, Lauréate), 2 motorisations (1.5 dCi, 1.6 essence) et 2 transmissions (4x2 et 4x4).

Sur le plan international, le SUV de Dacia n'a pas chômé, ainsi il a décroché plusieurs distinctions à l'image de :

- 2<sup>e</sup> place du classement du Trophée Andros en 2011 (pilote par le quadruple champion du monde de Formule 1 Alain Prost).

- Dacia Duster remporte le rallye des gazelles au Maroc en 2010 et se place en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> position du classement 2011.

- Il reçoit le prix Autobest 2011, il récompense la meilleure offre proposée sur le marché en 2010.

- Elu 4X4 de l'année par «4X4 magazine» en partenariat avec TF1, affirmant ainsi ses véritables performances en termes de capacité de franchissement liée à son exceptionnel positionnement prix.

Il réalise un exploit lors de la célèbre course des Pikes Peaks international hill climb au Colorado où, piloté par Jean Philippe Dayraut, il se place sur la troisième marche du podium. En France, il reçoit le trophée Argus, en Roumanie élu voiture de l'année.



KIA MOTORS CORPORATION

## Les ventes progressent de 13,8% fin août 2011

Kia continue sa progression et réussit à séduire de plus en plus de clients à travers le monde ceci grâce à une gamme complémentaire et complètement renouvelée avec des véhicules qui bénéficient d'un design futuriste et séduisant.

Avec un total de 197.695 véhicules vendus dans le monde durant le mois d'août, Kia Motors enregistre un bond annuel de 13.8% avec des ventes en croissance sur le mois d'août dans la plupart des marchés mondiaux : Chine, en Amérique du nord, en Europe, en divers marchés\* et en Corée respectivement de l'ordre de 40,09%, 24.0%, 19.8%, 0.9% et -5.2% respectivement.

Kia Motors Corporation a annoncé récemment ses chiffres de ventes concernant les véhicules touristiques (à l'exportation, en vente locale et outre mer), les véhicules utilitaires et SUV pour le mois d'août 2011 donnant un total de 197.695 unités vendues. Ces chiffres représentent une croissance annuelle de 13.8%.

En août, la marque coréenne a réalisé de belles performances dans toutes les régions du monde : 40.9% en Chine (37 748 unités vendues),



24.0% en Amérique du Nord (46.992 unités vendues), 19.8% en Europe (33.552 unités vendues) et 0.9% en divers marchés (42.792 unités vendues). Le marché coréen a enregistré un déclin de l'ordre de 5.2% (soit 36 611 unités vendues).

Durant les huit premiers mois de l'année 2011, Kia Motors a enregistré

chiffre de vente annuel en croissance ; 24.4% en Chine (soit 275 607 unités vendues), 18.7% en Europe (soit 302 522 unités vendues), 11.3% en divers marchés (soit 329 017 unités vendues) et 4.4% en Corée (soit 325 662 unités vendues).

Il est indiqué par ailleurs que Kia Motors a été classé meilleur constructeur automobile à l'exportation pour le mois d'août avec certains modèles qui lui ont permis ce succès ; la Cerato dans le segment C (connue sous le nom de «Forte»

dans certains marchés) avec 32.593 unités vendues. Le nouveau Sportage remporte la deuxième position avec 25 886 unités vendues. Quant à la Rio, au Sorento et au Crossover urbain Soul, ils ont enregistré un chiffre de vente de 22.241, 21.961 et 13.876 unités vendues respectivement.

LE VOLVO FH16 PASSE À 750 CHEVAUX !

# 25 ans, ça se fête

Le produit phare de Volvo Trucks, le FH16 en l'occurrence, va fêter ses 25 ans avec la sortie d'une nouvelle version dont la puissance du moteur (16 litres) est portée à 750 chevaux (3.550 Nm de couple). Il sera principalement destiné aux applications de transport les plus lourdes et les plus exigeantes.



Lors de son lancement en 1987, ce camion proposait un moteur de 16 litres, le tout premier du constructeur, avec une puissance de 470 chevaux. «Avec le Volvo FH16 750, nous sommes en mesure de proposer à nos clients un camion se distinguant par des performances inégalées, un rendement énergétique et des émissions polluantes extrêmement faibles.

L'association de ces différents atouts en fait un véhicule parfaitement adapté aux applications de transport les plus lourdes et les plus exigeantes», affirme Staffan

Juffors, Président-directeur général de Volvo Trucks.

La nouvelle version du moteur 16 litres du Volvo FH16 est dotée de six cylindres en ligne avec arbre à cames en tête, de quatre soupapes par cylindre et d'injecteurs-pompes. Même si sa puissance et son couple sont revus à la hausse, Volvo Trucks annonce que sa consommation n'a subi aucune augmentation.

Dans ce sillage, le nouveau moteur propose deux déclinaisons, l'une conforme à la norme Euro 5 et l'autre répondant à la réglementation EEV (Enhanced Environmentally-friendly Vehicle), véhicule optimisé pour la protection de l'environnement, grâce à des émissions de particules et des fumées encore réduites. Il est à signaler que la boîte de vitesse automatisée Volvo I-Shift du Volvo FH16 a été

modifiée pour pouvoir assurer un couple élevé.

Il est aussi à préciser qu'une nouvelle gamme de ponts arrière (supportant jusqu'à 250 tonnes de poids total roulant) est proposée à la future clientèle de ce camion.

«Lors du transport d'une charge lourde, plus la puissance disponible à faibles régimes est élevée, plus les contraintes exercées sur le moteur sont réduites et plus le rendement énergétique est important. Il en résulte alors une exceptionnelle motricité», affirme Hayder Wokil, chef de produit chez Volvo Trucks.

Le Volvo FH16 750 est destiné aussi bien aux applications de transport particulièrement lourdes qu'aux opérations nécessitant une vitesse moyenne élevée, même sur des routes vallonnées ou montagneuses. «La priorité absolue de la plupart des acheteurs du FH16 est de pouvoir transporter les charges les plus lourdes possibles en un minimum de temps. Toutefois, nombreux sont les clients qui ont également besoin de transporter rapidement des marchandises de valeur ou des produits frais sur de longues distances à la topographie changeante et de les livrer juste à temps», explique Hayder Wokil.

Depuis l'apparition du Volvo F16 en 1987, qui constituait la première génération de moteurs 16 litres pour 470ch, la puissance a peu à peu augmenté au rythme des besoins des clients et du marché. En 1993, la puissance atteignait 520ch. Dix ans plus tard, un tout nouveau moteur développait 610ch. En 2008, Volvo est devenu le premier constructeur de camions à proposer une puissance de 700ch. Aujourd'hui, avec le Volvo FH16 750, la marque franchit un nouveau palier.

La production des premiers Volvo FH16 de puissance supérieure pour le marché européen commencera début 2012. En parallèle avec la version 750ch, le moteur 16 litres de Volvo est aussi disponible en version 540ch, 600ch et 700 chevaux.

RENAULT ALGÉRIE

## Le site web de Motrio lancé

fin d'informer sa clientèle et toute personne désirant bénéficier d'un service de maintenance et de révision de son véhicule, Renault Algérie a mis en ligne un site web de sa filiale

Motrio spécialisée dans la réparation de véhicules multimarques.

Le nouveau site consultable à l'adresse [www.motrio-dz.com](http://www.motrio-dz.com) propose 5 rubriques utiles, à savoir des informations sur la

marque, la localisation des points Motrio, la démarche Verte de Motrio, l'adhésion de nouveaux réparateurs Motrio et, enfin, des informations complètes sur la marque.

Il faut rappeler que la marque Motrio est une filiale du constructeur Renault, c'est une enseigne commerciale à part entière développée par Renault et qui propose une offre alternative de pièces de rechange et une gamme complète de services.

Selon le site internet, les pièces de rechange Motrio sont destinées prioritairement aux véhicules de plus de 03 ans. Aussi, les garages Motrio sont destinés avant tout à la réparation auto et la vente de pièces de rechange.

Les réparateurs Motrio s'adressent en priorité aux véhicules Renault et Dacia et aussi à tous les possesseurs de véhicules souhaitant bénéficier d'un service et d'une pièce de rechange de qualité à des tarifs avantageux.

Aussi, à travers le site, Renault informe sa clientèle sur ses engagements pour lui réserver le meilleur accueil en indiquant qu'un client Renault sous garantie qui fait réparer son véhicule à l'extérieur du réseau Renault perd automatiquement sa garantie.

## JEUX AFRICAINS 2011 HANDISPORTS Médaille d'or pour Hamdi Sofiane au 100 m (T36)

L'athlète algérien Sofiane Hamdi s'est adjugé dimanche à Maputo la médaille d'or au 100 m (catégorie T36) des compétitions handisports d'athlétisme des 10es jeux sportifs africains qui se déroulent dans la capitale mozambicaine (3-18 septembre). Hamdi, qui a couru la distance en 11.90, offre à l'Algérie sa 9e médaille d'or depuis le début des compétitions, la première pour le handisport algérien.

R. S.

## BASKET-BALL

### Les équipes algériennes H et D battues à nouveau

Les équipes nationales algériennes de basket-ball (messieurs et dames) ont concédé de nouveaux échecs lors de leurs rencontres disputées dimanche dans le cadre des 10es Jeux africains qui se déroulent à Maputo (Mozambique du 3 au 18 septembre). L'équipe masculine qui nourrissait de grands espoirs après son succès contre l'équipe mozambicaine s'est inclinée pour la seconde fois de suite, cette fois devant le Nigeria sur le score de (44-63), mi-temps (28-32) en match comptant pour la 3e journée de la compétition. Cette défaite hypothèque largement les chances de qualification de l'équipe algérienne aux quarts de finale, après sa défaite hier, samedi, devant le Mali (66-73). Un nouveau revers devant le Rwanda, lundi, après-midi éliminerait pratiquement les camarades de Mohamed Harrat. Lors de la 1re journée, les Verts ont créé une grosse surprise en battant le Mozambique par 71-58. Ce dernier s'est imposé dimanche sur le Mali par un écart de 30 points (85-55). Chez les dames, la sélection algérienne a subi le même sort que les messieurs pour son dernier match du tournoi, face au Rwanda (59-72) (mi-temps 45-50), terminant ainsi à la 8e place sur 12 pays présents à Maputo. La 5e place est revenue au Nigeria, vainqueur du Mozambique (72-69).

R. S.

## CAN-2012 (ÉLIMINATOIRES-6e JOURNÉE)

### Tunisie-Togo le 8 octobre à Gafsa

Le match Tunisie-Togo comptant pour la 6e et dernière journée des éliminatoires, groupe K, de la coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2012) aura lieu le 8 octobre prochain à Gafsa, a rapporté dimanche la presse locale. "La promesse a déjà été faite et il sera désormais difficile de faire faux bond", a écrit le Journal La Presse citant une source de la Fédération tunisienne de football (FTF), au sujet de la domiciliation du match. Malgré une infrastructure hôtelière ne répondant pas aux exigences d'un match international, selon la même source, la ville du Sud-Ouest aura les honneurs de cette sortie décisive dans le parcours continental des Aigles de Carthage. Face aux Eperviers du Togo, les Tunisiens seront dans l'obligation d'empocher les trois points de la victoire, tout en espérant que le Malawi sera en même temps accroché par le Tchad, condition sine qua non pour une qualification de la Tunisie qui n'a plus son destin entre les mains. Après la 5e journée disputée début septembre, la Tunisie partage la seconde position avec le Malawi (11 points), avec une différence de but avantageuse aux Lions de Carthage (+6 contre +5). Le Botswana, 1er du groupe est qualifié depuis quelques journées déjà, alors le Togo est 3e avec 6 points et enfin le Tchad ferme la marge avec 2 points seulement. Le groupe K, composé de cinq sélections, est le seul qui qualifie les deux premiers directement à la phase finale de la 28e édition de la CAN-2012, prévue conjointement au Gabon et en Guinée Equatoriale. Les dix autres groupes verront la qualification directe du premier seulement, en plus des deux meilleures sélections des groupes.

R. S.

## MONDIAL 2011 DE JEU LONG

# Une médaille d'argent et une en bronze pour l'Algérie

*L'équipe nationale algérienne de jeu long (sports boules) s'est illustrée aux Championnats du monde, clôturés dimanche à Feltre (nord de l'Italie), en obtenant une médaille d'argent et une en bronze, répondant aux attentes de la direction technique nationale et dépassant les prévisions fixées avant le départ pour l'Italie.*

La médaille d'argent a été remportée par le jeune Toufik Sahih qui a réalisé un sans-faute durant les éliminatoires, avant de perdre en finale, face au redoutable et champion du monde français Fabrice Laposta (23-27). "Une finale, où l'Algérien a fait honneur à son pays et a rempli son contrat", a-t-on indiqué à la Fédération algérienne de sports de boules (FASB).

Le parcours du jeune bouliste algérien a été presque parfait. Il a battu dans sa poule, le Serbe Milan Jankovic (19-18) et l'Argentin Raul Basualdo (20-17), se qualifiant en tant que 1er de la poule. Sahih a éliminé ensuite le Japonais Kobayashi Hirofumi (11-7), en 8e de finale, le Monténégrin Petkovic Frano (19-15) en quart et Lotto Eric de Monaco (21-20) en demi finale.

La seconde médaille pour l'Algérie est de couleur bronze, gagnée en double par la paire Abdelkrim Makhloufi-Ahmed Yahy, qui a partagé la 3e place du podium avec la paire suisse Latorre-Colella, après sa défaite devant celle de Monténégro Bogdan Durovic-Petrovic Miroslav (13-10).

En phase de poules (la 3e), le duo algérien avait battu la paire italienne Grosso-Nari (11-7) et américaine Tosi-Moreno (13-6), terminant leader de la poule devant l'Italie. En 8e de finale, Makhloufi-Yahy ont éliminé les Chinois Wentao-Chunfeng (13-



9), alors qu'en quart, ils ont battu les Australiens Chiandotto-Borrelli (13-3).

La paire algérienne n'a pas pu aller au bout de son rêve, en perdant (4-13) en demi-finale face à la paire française composée de Laposta Fabrice-Sébastien Grail, vainqueur en finale (13-0) devant le duo Durovic-Petrovic (Monténégro).

### TERNE PRESTATION AU TIR DE PRÉCISION

Dans les autres concours, le chemin de Khaled Zobeidi au tir de précision s'est arrêté aux éliminatoires, après s'être contenté d'une 31e position sur 34 participants, alors que Abdelkrim Mekhloufi, au tir progressif, a été éliminé en 8e de finale, ne réussissant que 33 points sur 45 cibles. Il avait au tour précédent touché 29 fois sur 44 essais.

Au simple, Zobeidi a battu dans la poule 8, le Bosnien Stojan Zelic (13-4), à la seconde et le Bulgare Aliev Veho Ali (13-2), avant de se faire éliminer au 8e de finale par Fabien Peyret de Monaco (7-13). Au tir rapide, en double, le duo Ahmed Yahy-Samir Bouzidi n'ont réalisé que 29 touches sur 47,

synonyme d'élimination aux 8es de finales. "On était parti pour revenir avec une consécration dans les épreuves de prédilection de l'Algérie (combiné individuel et double), et nous en remportons deux. C'est une belle prestation pour nos jeunes athlètes, en dépit d'un temps très court de préparation, dont les joueurs ont bénéficié et d'une difficile conjoncture engendrée par les perturbations connues récemment à la FASB", a déclaré, à l'APS, M. Rih, chargé de la direction technique nationale par le directeur de la FASB.

L'équipe algérienne était composée de cinq joueurs, sélectionnés après deux stages pour relever le défi lors du rendez-vous italien auquel 35 pays ont pris part, représentés par 138 joueurs.

Pour le chargé de la DTN, le Mondial de Feltre a été également l'occasion pour situer le jeu long algérien par rapport au niveau mondial, ce qui "nous permettra maintenant de faire une analyse objective, afin de tracer un plan de travail pour se perfectionner et apporter les correctifs nécessaires", a conclu M. Rih.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

# L'Espérance de Tunis, un pied en demi-finales

## Le point du groupe B

Voici le point du groupe B de la Ligue des Champions d'Afrique de football, au terme de la cinquième journée de la phase de poules :

**Samedi :**  
Espérance Tunis (TUN) - MC Alger (ALG) 4 - 0.  
**Dimanche :**  
Wydad Casablanca (MAR) - Ahly (EGY) 1-1

### Déjà joué.

1re journée :  
- MC Alger - Espérance Tunis 1 - 1.  
- Ahly - Wydad Casablanca 3 - 3.  
2e journée :  
- Wydad Casablanca - MC Alger 4 - 0.  
- Espérance Tunis - Ahly 1 - 0.  
3e journée :  
- Ahly - MC Alger 2 - 0.  
- Wydad Casablanca - ES Tunis 2 - 2.  
4e journée :  
- Espérance Tunis - Wydad Casablanca 0 - 0.  
- MC Alger - Ahly 0 - 0.

Classement	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	Dif.
1. ES Tunis	9	5	2	3	0	8	3	5
2. Wydad Casablanca	7	5	1	4	0	10	6	4
3. Ahly de Caire	6	5	1	3	1	6	4	1
4. MC Alger	2	5	0	2	3	1	11	-10

## Reste à jouer

-- 6e journée :  
16 septembre : MC Alger - Wydad Casablanca (18h00).  
Ahly - Espérance Tunis (18h00).

qualifiés pour les demi-finales, prévus en aller (30 sept ou 01,02 oct 2011) et retour (14, 15, 16 oct 2011).

N.B : Les deux premiers de chaque groupe

La finale se jouera en aller (04, 05, 06 nov 2011) et en retour (11, 12, 13 nov 2011).

R. S.



# ACCUSÉ levez-vous !



TRAFIC DE STUPÉFIANTS

## L'horrible vieille «mendicante»

*Lorsqu'une vieille personne commet des actes que la morale et le bon sens réprouvent, on dit qu'elle a des cheveux gris et des actes honteux (ech-chib wa l'ib). Cela s'applique à une vieille femme de 67 ans que les habitants de Boudouaou et de Réghaïa avaient l'habitude de voir mendier aux alentours des gares routières et ferroviaires et à l'entrée des mosquées.*

PAR KAMEL AZIOUALI

La vieille dame passait ses journées à mendier. Elle était toujours d'une propreté irréprochable. Elle s'installait par terre et sombrait dans un mutisme et un immobilisme tels qu'ils incitaient parfois les passants à se demander si la mort ne l'avait pas prise au dépourvu alors qu'elle quémandait sa pitance quotidienne.

Sa pitance, en réalité, elle l'obtenait en moins d'une heure grâce à la générosité de ses concitoyens mais elle, elle persistait dans la quête erratique de sa subsistance et à tendre la main jusqu'au crépuscule.

En juillet dernier, quelques habitants de la ville de Boudouaou s'étaient mis à se poser des questions au sujet de cette vieille dame qu'ils n'avaient commencé à voir que depuis trois ans. Un peu rêveurs sur les bords, Halim et Sid-Ali, deux jeunes hommes au chômage, s'étaient mis à imaginer le parcours particulier de cette vieille femme qui aurait pu être une grand-mère choyée par ses enfants et ses petits-enfants et qui s'était retrouvée à la rue. Halim confia à son ami :

- A mon avis, cette femme a dû avoir autrefois un foyer, un mari et même des enfants. Ensuite, pour des raisons que nous ignorons, son mari l'a répudiée et elle s'est retrouvée à la rue...

- Et pourquoi s'est-elle retrouvée à la rue ?

- Parce que probablement elle a des parents pour qui le divorce d'une femme est une tare encore plus insupportable que le célibat.

- Hum... C'est possible, fit Sid-Ali. Moi, en tout cas, je pencherai plutôt pour une erreur de jeunesse. Tu te rappelles de ce feuilleton qui est passé sur notre chaîne de télévision il y a quelques années ? Un feuilleton où il était question d'une jeune fille qui s'est retrouvée à la rue après qu'elle eut été violée et qu'elle se fut retrouvée dans l'impossibilité d'avoir le courage de se tenir en face de ses parents.

Les deux amis parlaient tout en regardant la vieille femme sans que celle-ci ne les soupçonne de s'intéresser à elle parce qu'ils étaient attablés à la terrasse d'un café. A un moment donné, ils la virent se



lever et suivre un jeune homme qui était entré dans la cage d'escaliers d'un immeuble. Au bout de dix secondes environ, le jeune homme sortit de l'immeuble, suivi presque aussitôt par la vieille femme qui alla reprendre sa place devant l'entrée de la mosquée. Les deux amis se regardèrent avec étonnement et interrogation.

- Qu'est-ce que ce jeune homme et cette vieille femme ont fait dans cette cage d'escaliers, d'après toi, Halim ?

- Je ne sais pas, Sid-Ali. Si cette mendicante était jeune, j'aurais pu imaginer qu'elle lui avait donné un bout de papier sur lequel elle avait écrit l'adresse où il pourrait la rejoindre.

- Mais ce n'est pas le cas. Elle pourrait être sa grand-mère !

- La journée est longue et nous n'avons rien à faire. Continuons de l'observer... Nous arriverons peut-être à surprendre d'autres bizarreries.

- Tu as raison, Halim. Il me vient une autre idée...

- Oui ?

- Et s'il s'agissait d'une fausse mendicante et que ce type était venu juste pour prendre la recette de la matinée.

- C'est possible... Ah ! Attention... elle est en train de gesticuler... Qu'est-ce qui se passe ?

La vieille mendicante sortit de quelque part, derrière ses amples vêtements, un téléphone mobile qu'elle plaqua contre son oreille droite. La communication ne dura que quelques secondes. Une fois la communication terminée, elle se leva, marcha

environ une centaine de mètres à l'intérieur de la ville de Boudouaou et entra dans un immeuble d'où elle sortit au bout de trente secondes. Mais auparavant un jeune homme en sortit.

- Cette vieille femme est très louche, Sid-Ali... Je vais en toucher un mot à mon copain... le policier.

- Tu vas en parler, à la police, Halim ? Mais pourquoi ?

- J'ai comme une intuition Sid-Ali... Cette femme n'est pas très nette. Elle doit avoir beaucoup de choses à se reprocher. Moi, je vais en parler à la police. Si elle est innocente, elle ne risque rien. Si elle ne l'est pas, nous l'aurons empêchée de nuire.

La police suivit la vieille femme et elle découvrit qu'elle habitait le bidonville d'El Kerrouch, se trouvant entre Rouiba et Réghaïa et connu pour être le repaire de tous les délinquants de la région. En fouillant chez la mendicante, la police trouva plus de 25 millions de centimes. Elle découvrit aussi une grande quantité de drogue.

Arrêtée et interrogée pendant plusieurs heures, elle avoua que sa principale activité était de vendre de la drogue. Une activité qu'elle exerce depuis 2001 lorsqu'elle a quitté Oued Souf pour venir s'installer à Alger et ses environs. Depuis 2008, elle s'occupe du secteur de Rouiba - Réghaïa et Boudouaou qu'elle alimente en poison. Et la mendicité ? Ce n'était qu'une couverture qui lui permettait de sillonner la région sans éveiller les soupçons.

Jugée par la cour de Boumerdès il y a quelques jours, la vieille femme a été condamnée à trois ans de prison ferme et à une très forte amende.

K. A.

### COMLOT FAMILIAL

## Pour venger la petite sœur

(1<sup>re</sup> partie)

Un vieux dicton que nous retrouvons dans toutes les aires culturelles du monde énonce que celui qui creuse un trou pour quelqu'un, y tombe lui-même. Cela semble s'appliquer à l'affaire qui va suivre.

Ahmed, tout juste la quarantaine, pouvait se targuer d'avoir bien réussi sa vie. Il avait une villa, un magasin de prêt-à-porter pour femmes, un grand atelier de confection, une bonne épouse et trois enfants adorables : deux garçons et une petite fille.

Ahmed, de l'avis de son entourage, était quelqu'un de bien. Personne dans son quartier, à Hussein Dey, ne se rappelle l'avoir vu un jour se mettre en colère ou se battre. Même quand il était écolier. C'était quelqu'un de tranquille... Une personne tout ce qu'il y a de plus ordinaire. Et comme toutes les personnes «ordinaires», il avait ses petites faiblesses. Lui, il aimait les femmes... Mais c'était autrefois, quand il était jeune. Mais depuis qu'il a fondé un foyer, il s'était assagi. Il n'avait désormais en tête que le bien-être de sa femme et de ses enfants sur qui il

viellait à ce qu'ils ne manquent de rien. Mais le problème d'Ahmed c'est qu'il exerçait une activité où il voyait des dizaines de femmes par jour. Et quand on a, comme lui, un petit faible pour la gente féminine, l'inévitable était à craindre. L'inévitable finit par se produire un jour. Il avait la forme d'une cliente d'une trentaine d'années, brune, grande et si belle et si séduisante qu'elle avait forcé l'entrée de son cœur où elle s'installa confortablement.

Pendant des jours, des semaines et des mois, Ahmed n'a pas cessé de se battre contre lui-même pour l'en expulser mais peine perdue : elle était indélébile ! Comment faire ? Mettre un terme à sa relation avec elle ? Impossible. Ils étaient sortis ensemble plusieurs fois et jamais de sa vie il ne s'était senti aussi bien, aussi heureux. Jamais il ne pourrait se séparer d'elle. La solution serait de l'épouser. D'en faire une seconde épouse. Oui, qu'est-ce qui l'empêcherait d'avoir une seconde épouse, se demanda-t-il, sachant que notre religion en autorisait quatre à condition d'être équi-

table avec elles. Lui, il n'en voulait pas autant... Il n'en voulait que deux. En principe, il n'aurait aucune peine à maîtriser la situation. Il avait une assez grande villa. Elle avait deux étages, deux salons, deux toilettes et deux salles de bains et deux chambres pour les enfants. Il n'avait pas prévu deux chambres à coucher pour lui ! Ce serait là, l'occasion d'y remédier !

Un jeudi, à la faveur d'un déjeuner en tête à tête avec sa nouvelle et jeune bien-aimée, Ahmed lui annonça son intention de l'épouser.

- Et ta première femme ? lui demanda-t-elle.

- Elle reste ma première femme, lui répondit-il stoïquement.

- Tu la gardes ?

- Mais bien sûr... Elle est la mère de mes enfants... Si tu cherches un mari libre de tout engagement comme l'air, je ne suis pas celui qu'il te faut. Il faut que tu te mettes ça bien dans la tête. Tu ne seras pas mon épouse mais ma seconde épouse.

K. A.

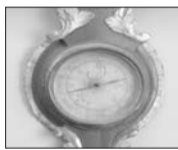
## Festival de Deauville 2011 : Les 10 plus belles robes du tapis rouge



Emma Stone, Naomi Watts, Virginie Efira... Pour le Festival de Deauville 2011, de nombreuses stars ne sont mises sur leur 31. Découvrez les plus belles robes du tapis rouge. Que ce soit Emma Stone avec sa pochette Alexander McQueen, Elisa Sednaoui perchée sur ses escarpins Louboutin ou Kate Bosworth dans sa robe Chanel... les stars ont tout fait pour éblouir le tapis rouge du Festival de Deauville. Découvrez les 10 plus belles tenues de ce festival du film américain.

## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1647 Invention du baromètre



Torricelli est connu pour avoir mis en évidence, en 1644, la pression atmosphérique, en étudiant la pompe à eau de Galilée, ce qui lui permit d'inventer le baromètre à tube de mercure qui porte son nom.

### 1914 Fin de la première Bataille de la Marne



Attaquée à son tour en force à partir du 7 septembre, la VI<sup>e</sup> Armée (française) résiste jusqu'au 9, grâce, entre autres, à l'envoi d'urgence de 10 000 hommes de la garnison de Paris, notamment transportés par les sept cents taxis de la capitale réquisitionnés par le général Gallieni. Mené surtout par des Renault AG, ce transport restera à la postérité comme l'un des premiers emplois de troupes motorisées. Les deux armées allemandes vont être à leur tour contraintes au repli, jusqu'au 13 septembre. Ce fut une victoire stratégique alliée décisive

### 1923 Le dictateur Primo de Rivera prend le pouvoir en Espagne

Avec l'accord du roi Alphonse XIII, le dictateur Primo de Rivera lance avec succès un coup d'État et prend le pouvoir en Espagne. Il lance un pronunciamiento (qui signifie « déclaration », pour définir une action menée de force par l'armée pour renverser le gouvernement en place) et trouve facilement des soutiens. La constitution espagnole de 1876 est suspendue, le Parlement dissous et la dictature instaurée. Sous la pression du Roi et devant la disparition du soutien de l'armée à son encontre, Primo de Rivera se retire en janvier 1930 et s'exile à Paris où il meurt deux

mois plus tard.

### 1943 Chiang Kai-Shek devient président de la Chine



Au niveau mondial, l'influence de Tchang en fit l'un des « quatre grands » leaders des Alliés lors des conférences internationales comme la Conférence du Caire de 1943. Le 26 juillet 1945, il signa ainsi avec Truman et Churchill la déclaration de Potsdam, par laquelle les Alliés lançaient un ultimatum demandant la reddition inconditionnelle au Japon.

### En 1947, la Chine adopta une nouvelle constitution.

En avril 1948, Tchang Kai-chek fut élu par le parlement Président de la République, poste qu'il occupait par intérim depuis 1943 en qualité de chef du gouvernement. Mais la guerre contre les communistes, qui avait repris dès 1946, vint bientôt mettre un terme à son autorité

### 1956 Invention du premier disque dur

Invention du premier disque dur pour stockage de données informatiques réalisé par un laboratoire de la firme IBM; composé de 50 disques rotatifs d'un diamètre de 24 pouces, l'appareil pouvait être loué pour 50 000\$ annuellement et sa capacité totale était de 5 Mo ou 5 Megs. Il pesait plus d'une tonne

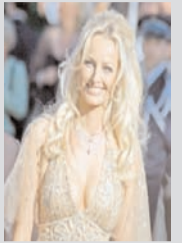
### 1993 Poignée de main historique

Les Accords d'Oslo ou Accord de Jéricho-Gaza du 13 septembre 1993 ont été signés à Washington DC en présence de Yitzhak Rabin, Premier ministre israélien, de Yasser Arafat, Président du comité exécutif de l'OLP et de Bill Clinton, Président des États-Unis pour poser les premières pierres à une résolution du conflit israélo-palestinien.

## LE CARNET DU MIDI

### 1971 LES JAMBES LES PLUS LONGUES

Adriana Karembeu, née Adriana Sklenařiková née ce jour en Slovaquie est un mannequin slovaque. Elle étudie pendant plusieurs semestres à la faculté de médecine de l'Université Charles à Prague. Ce n'est que lors de sa 3<sup>e</sup> année de médecine, en 1997, qu'elle est remarquée lors d'un concours de beauté. Elle part pour Paris afin de devenir mannequin. Elle mesure 1,85 m et est connue pour avoir des jambes parmi les plus longues du monde de la mode. En juin 2003, elle participe à l'opération de vente aux enchères de « Photos de stars » parrainée cette année-là par Sophie Marceau. En 2004, Adriana Karembeu participe à nouveau à l'opération « Photos de stars » organisée par Reporters sans frontières pour apporter un soutien financier aux familles des vingt-neuf journalistes emprisonnés à Cuba. En novembre Adriana Karembeu est nommée « ambassadrice slovaque dans le monde. En automne 2007, elle présente et est présidente du jury de Top Models, émission de télé-réalité diffusée sur M6, visant à promouvoir des jeunes filles au rang de mannequin.



### EN MAI 2008, ELLE DEVIENT LA NOUVELLE ÉGÉRIE DES OPTICIENS "ATOL".

En juillet, elle apparaît dans l'émission Rendez-vous en terre inconnue sur France 2 où elle vit pendant deux semaines chez les Amharas, une tribu chrétienne d'Éthiopie. Elle s'est mariée au footballeur français Christian Karembeu en Corse le 22 décembre 1998 et a annoncé leur séparation le 9 mars 2011. Depuis mars 2010, elle est l'ambassadrice du football au féminin pour la Fédération française de football (FFF). Marraine de la fête des quarante ans du football féminin, elle s'est encore engagée plus durablement pour cette cause et sera amenée à se rendre à des matches, des rassemblements de masse, des événements en région, des visites de clubs ou d'écoles de football au féminin. Son message portera sur l'intérêt de la pratique féminine et de la nécessité d'intégrer les femmes dans toutes les structures et à tous les niveaux. Elle est toujours ambassadrice de la Croix-Rouge.



### 1940 UN PRESTIGE INTERNATIONAL

Oscar Arias Sánchez né ce jour au Costa Rica est un président de la République du Costa Rica, premier et à ce jour unique lauréat du prix Nobel de la paix à être élu à la tête d'un État latino-américain. Avocat, économiste, politologue, chef d'entreprise et philosophe, il a déjà gouverné le pays de 1986 à 1990, avant d'être réélu en 2006. Né d'une famille de riches exploitants du café, Oscar Arias Sánchez fait ses études au Costa Rica, au collège de San José, avant de partir à Boston puis à Londres. Ayant adhéré au Parti de libération nationale (PLN) dans les années 70, il fut nommé ministre de la planification nationale et des politiques économiques du président José Figueres Ferrer. Il reçut le prix Nobel de la paix en 1987 pour avoir été l'artisan des processus de paix enclenchés pour résoudre les conflits armés qui affectaient l'Amérique centrale durant les années 1980, et plus particulièrement pour sa féroce opposition au soutien des États-Unis aux Contras dans la guerre civile qui avait lieu au Nicaragua. Cela lui vaut aujourd'hui de disposer d'un certain prestige international. Pour développer la démocratie, il proposa, pour relancer le plan Contadora, son propre traité de paix, qui fut signé par le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua le 7 août 1987. Le 5 février 2006, il se représente à l'élection présidentielle qu'il remporte avec 40,5 % des voix. Il est entré en fonction le 8 mai succédant à Abel Pacheco.



### 1997 LE DERNIER PRINCE DE LA SCÈNE

Georges Guétary de son vrai nom Lambros Worloou est né à Alexandrie. C'est un vhanneur d'opérette et comédien grec naturalisé français au début des années 1950. Lambros Worloou a de nombreux frères et sœurs mais son oncle, le célèbre concertiste Tasso Janopoulos, lui, n'a pas d'enfant. Il propose « d'adopter » le jeune et bel Alexandrin. Lambros migre donc en France pour y étudier le commerce international. A Paris, on lui découvre une voix, imparfaite mais déjà claire, vive, souple, grimant l'aigu le plus affolant sans forcer ni hurler. C'est dans la musique de variétés qu'il fait ses débuts, comme soliste dans l'orchestre de Jo Bouillon. En 1937 il est remarqué par Henri Varna, directeur du Casino de Paris qui lui confie un rôle de boy dans la revue de la belle et capricieuse Mistinguett. Georges Guétary part alors à la conquête du public américain. En 1950, il est consacré meilleur chanteur d'opérette à Broadway pour son interprétation dans Un Arms and the girl. De retour en France, il tient le premier rôle dans deux opérettes de Francis Lopez. C'est pour l'avoir vu et entendu sur scène que Gene Kelly, de passage à Paris pour les besoins du film en préparation 'Un Américain à Paris', décide de l'engager. Il se met à la mode du rock en compagnie de Dick Rivers dans une émission de variétés où il interprète en duo accompagné en Live par Les Chats Sauvages, la chanson Georges vient danser le Rock. Il décèdera ce jour d'une crise cardiaque





## Cuisine

### Boulettes de veau sauce tomate



Ingrédients pour la sauce :  
3 c. soupes d'huile  
7 gousses d'ail hachées finement  
1 boîte de sauce tomate  
1 c. à thé d'origan séché  
1 c. thé de basilic séché  
1 c. thé de thym séché  
Sel et poivre  
1 c. thé de sucre

Pour les boulettes:  
1 oeuf  
4 tranches de pain sans croûte trempé dans du lait puis écrasé avec une fourchette  
45 g de parmesan râpé  
500 g de viande haché  
1 c. à thé d'origan séché  
Sel et poivre  
2 gousses d'ail écrasées,

Préparation :  
Sauce : Dans une casserole chauffer l'huile et faire revenir l'ail en remuant 1 minute, ajouter les tomates, les herbes, sel, poivre et sucre, mélanger et faire mijoter doucement sur feu doux 15 minutes.  
Boulettes : Mélanger tous les ingrédients et faire des boulettes, les mettre dans la sauce et laisser cuire doucement pendant 35 à 40 minutes jusqu'à ce que la sauce ait une consistance désirée.



### Galette au sucre

Ingrédients :  
1 citron  
1 oeuf  
200 g de beurre  
80 g de sucre + 2 c. à soupe  
200 g de farine  
15 g de levure de boulanger  
1 pincée de sel

Préparation :  
Verser 10 cl d'eau tiède dans une tasse. Emietter la levure dans l'eau, mélanger et laisser reposer 10 min. Casser l'oeuf dans un saladier. Ajouter 2 c. à s de sucre, le sel, 125 g de beurre ramolli. Mélanger au fouet. Ajouter un zeste de citron, mélanger à nouveau. Incorporer la levure délayée. Verser peu à peu 200 g de farine en mélangeant sans cesse. Lorsque la pâte est homogène, la rassembler en boule et recouvrir le saladier d'un linge. Laisser lever la pâte 2 h à température ambiante à l'abri des courants d'airs. Préchauffer le four 225°. Fariner légèrement un plan de travail. Faire retomber la pâte avec la main. Puis l'étaler avec un rouleau en un disque un peu épais. Former une bordure en pinçant le tour de la galette avec les doigts. Déposer la galette sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Couper 50 g de beurre en fines lamelles, les parsemer sur la galette, saupoudrer avec 80 g de sucre. Mettre

## COMPORTEMENT

# 6 astuces pour faire évoluer sa personnalité

*Dans la vie, rien n'est jamais figé. Les traits de caractère sont muables, du moins important au plus important. Voici six astuces pour parvenir à trouver les ressources qui se cachent en vous, afin de mieux gérer les difficultés que vous rencontrez au quotidien.*

### Relativiser les situations avec l'humour

Lorsque vous serez confrontés à des situations difficiles, voire énervantes, tâchez de répondre par de l'humour afin de le dédramatiser.

### Penser à autre chose qu'au boulot

Après une journée épuisante, il est préférable de se réfugier dans la lecture ou la musique pour essayer de se débarrasser du souvenir d'un travail pénible ou d'un lendemain incertain. Une manière d'orienter son esprit vers un autre centre d'intérêt.

### Travailler ses traits de caractère

Il faut à chaque situation trouver un moyen d'affirmer sa personnalité. Même pour dire «non» à une proposition, on doit trouver le bon dosage pour maintenir une relation saine avec autrui. S'affirmer mais de façon exacte.

### Se projeter dans l'avenir

Dans l'attente d'un moment important à venir, on est tenu à anticiper positivement sur l'événement, mais sans angoisse, c'est-à-dire de façon positive. On doit se représenter mentalement l'événement en tâchant de supposer les obstacles éventuels et les solutions qui y sont possibles.

### Accepter l'aide d'autrui

Face à n'importe quelle situation délicate, n'hésitez pas à demander conseil ou soutien. Se tourner vers les autres permet d'imaginer la réaction des autres face à la même situation.

### Analyser les situations

Dans certains moments de difficulté, il faut avoir recours à l'autoobservation. Il faut analyser de plus près ses comportements et caractères dans le but de pouvoir changer dans l'avenir. Un échec ne doit pas vous freiner dans votre analyse, bien au contraire. Avec de l'entraînement, on peut dans le temps triompher.



## MAISON, BRICOLAGE

### Méthodes pour aiguiser facilement des ciseaux

**A**u bout d'un certain temps, les ciseaux s'usent et ont du mal à couper. C'est tout à fait normal et il n'y a pas à s'en plaindre. Sachez, toutefois, qu'il existe différentes méthodes pour les aiguiser afin qu'ils puissent servir de nouveau.

#### A l'aide d'une pierre

La méthode la plus utilisée pour aiguiser des ciseaux est la pierre à aiguiser. Pour cela, il faut placer les lames sur la pierre et pencher légèrement sur la diagonale. Simulez ensuite des gestes de découpe pour que les lames soient aiguisées.

#### Papier d'aluminium :

Une autre technique peu contraignante est d'utiliser du papier aluminium. Prenez un morceau de papier aluminium assez large et pliez-la en quatre. Avec vos ciseaux, coupez dedans. Vous allez vous apercevoir que cette technique est aussi efficace que la première.

#### Papier verre :

De même, un papier de verre pourra, également, servir pour aiguiser vos ciseaux. Il vous suffit de prendre une feuille de papier à poncer ou papier de verre avec des grains très fins. Effectuez plusieurs coupes à travers la feuille avec vos ciseaux. Faites attention, vos ciseaux sont maintenant si tranchants que vous pourriez vous y bles-



## Trucs et astuces

### Nettoyer ses brosses à dents...



Désinfectez régulièrement vos brosses à dents, surtout en période de grippe. Faites-les bouillir pendant 1 minute dans une solution 1/2 eau et 1/2 vinaigre.

### .....les porte-brosses



Avec du vinaigre, nettoyez aussi votre porte-brosse à dents et les verres à dents une fois par semaine. Laissez agir pendant la nuit puis, le lendemain, videz et rincez à l'eau.

### Linges colorés :



Avant de passer vos nouveaux vêtements très colorés ou d'un noir profond au lave-linge, mettez les à tremper dans une solution à part égale d'eau et de vinaigre pendant 10 min.

### Éliminer les bactéries (serviettes de table, gants....)



Ajoutez 25 cl de vinaigre à votre détergent pour se débarrasser de bactéries présentes dans le linge fréquemment exposé aux microbes, comme les gants de toilette, les serviettes de table etc.

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : sihr el mordjane (14)  
 10h00 : el bahr el moutawassite  
 10h30 : flipper I (15)  
 11h00 : questions d'actu "conférence internationale sur le  
 12h00 : journal en français +météo  
 12h20 : ma waraa el chems (14)  
 13h30 : general hospital (07)  
 14h45 : asrar oua abhath (11)  
 15h30 : rawa'ie el cirque el roussi  
 16h30 : el djaouloune (12)  
 16h50 : ahlem ghoume (09)  
 17h25 : bin'o bine (27)  
 18h00 : journal en amazigh  
 18h20 : sihr el mordjane (15)  
 feuilleton alg  
 19h00 : journal en français +météo information  
 19h30 : canal azur "les nomades de la steppe"  
 20h00 : journal en arabe information  
 20h45 : zanka story (04)  
 21h00 : festival djemila 2011  
 22h00 : alwane bladi "skikda" émission  
 23h00 : med medjdoub



06:20 Zoé Kézako  
 06:30 Zoé Kézako  
 06:45 Tfou  
 08:25 Téléshopping  
 09:20 Père et maire  
 11:00 Météo  
 11:05 Secret Story  
 11:55 Petits plats en équilibre  
 12:00 Les 12 Coups de Midi !  
 12:50 L'affiche du jour  
 13:00 Journal  
 13:40 Petits plats en équilibre  
 13:50 Météo  
 13:55 Les feux de l'amour  
 14:55 Le piège des apparences  
 16:35 Les frères Scott : Entre filles !  
 17:25 Quatre mariages pour une lune de miel  
 19:05 Money Drop

19:55 Météo  
 20:00 Journal  
 20:35 C'est ma Terre  
 20:40 Météo  
 20:45 Ligue des champions (Grèce)/Olympique de Marseille (France)  
 22:45 Les Experts  
 23:35 Baby Boom  
 00:35 L'affiche du soir  
 00:40 Premier amour  
 01:25 Reportages  
 02:00 Jolokia, l'odyssée des bras cassés  
 03:20 Histoires naturelles  
 04:40 Musique  
 04:55 Sur les routes d'Ushuaïa  
 05:20 Reportages



06:00 Les Z'Amours  
 06:25 Point route  
 06:30 Télématin  
 09:05 Dans quelle éta-gère  
 09:10 Des jours et des vies  
 09:30 Amour, gloire et beauté  
 09:55 C'est au programme  
 10:50 Météo  
 10:55 Motus  
 11:30 Les Z'Amours  
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
 12:55 Météo  
 13:00 Journal  
 13:50 Météo  
 13:52 Consomag  
 13:54 Expression directe : PRG  
 13:55 Teaser Euromillions  
 14:00 Toute une histoire  
 15:10 Comment ça va bien !  
 16:15 Rex : C'était elle  
 17:05 Côté match  
 17:10 Seriez-vous un bon expert ?  
 17:50 CD'aujourd'hui  
 17:55 On n'demande qu'à en rire  
 18:55 N'oubliez pas les paroles  
 19:45 Teaser Euromillions  
 19:50 Et si on changeait le monde  
 19:53 Météo  
 19:55 La minute du chat  
 20:00 Journal  
 20:30 Météo  
 20:35 Une semaine sans les femmes  
 22:35 Euromillions

22:40 Paris en plus grand  
 22:41 Réunion de famille  
 00:45 Dans quelle éta-gère  
 00:47 Journal de la nuit  
 01:00 Météo  
 01:02 CD'aujourd'hui  
 01:05 Napoléon  
 03:10 Dans le secret de nos assiettes  
 04:10 Douce nuit  
 04:20 Coupe du monde : Samoa/Namibi  
 05:55 Dans quelle éta-gère



06:00 Euronews  
 06:40 Plus belle la vie  
 07:10 Ludo  
 08:55 Des histoires et des vies  
 09:50 Des histoires et des vies  
 10:45 Consomag  
 10:50 Midi en France  
 11:50 Le 12/13  
 11:55 Météo  
 12:00 Journal régional  
 12:25 Journal national  
 12:55 Météo  
 13:00 13h avec vous  
 13:35 Edition de l'outre-mer  
 13:40 Keno  
 13:45 En course sur France 3  
 14:05 Inspecteur Derrick : Les secondes perdues  
 15:05 En quête de preuves : Jalousie criminelle  
 15:55 En quête de preuves : Le pavé de la discorde  
 16:45 Culturebox  
 16:50 Slam  
 17:20 Un livre un jour  
 17:30 Des chiffres et des lettres  
 18:10 Questions pour un champion  
 18:50 19/20  
 18:57 Edition locale  
 19:00 Journal régional  
 19:30 Journal national  
 19:58 Météo  
 20:00 Tout le sport  
 20:10 Plus belle la vie  
 20:35 Le tombeau d'Hélios  
 22:10 Météo  
 22:15 Soir 3  
 22:40 Ce soir (ou jamais !)  
 00:40 Tout le sport  
 00:45 Les grands du rire  
 02:20 Soir 3  
 02:45 Plus belle la vie  
 03:10 Un livre un jour

03:15 L'héritage infernal, descendants de nazis  
 04:35 C'est pas sorcier : Tous allergiques ?  
 05:05 Les matinales



06:00 M6 Music  
 07:00 Météo  
 07:05 M6 clips  
 07:15 Météo  
 07:20 Disney Kid Club  
 08:20 M6 Kid  
 08:45 Météo  
 08:50 M6 boutique  
 10:00 Météo  
 10:05 Makaha Surf  
 10:45 La petite maison dans la prairie : Le bel âge  
 11:40 La petite maison dans la prairie : Il m'aime oui ou non ?  
 12:40 Météo  
 12:45 Le 12 45  
 13:00 Scènes de ménages  
 13:40 Météo  
 13:45 La colline aux adieux  
 15:45 Dernière chance  
 17:35 Un dîner presque parfait  
 18:40 100 % mag  
 19:40 Météo  
 19:45 Le 19 45  
 20:05 Scènes de ménages  
 20:45 Desperate Housewives  
 21:30 Desperate Housewives  
 22:25 Les Français, l'amour et le sexe  
 23:25 Les Français, l'amour et le sexe  
 00:15 Swingtown  
 01:05 Swingtown  
 01:55 Turbo  
 02:55 M6 Music  
 03:55 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
 19:30 Globalmag  
 19:55 Les aventures culinaires de Sarah Wiener  
 20:39 Thema  
 20:40 Le marché des organes humains  
 21:35 Greffes d'organes  
 22:05 Le débat  
 22:25 The Killing  
 23:20 The Killing  
 00:20 Agenda coup de coeur  
 00:25 Cut up  
 01:15 Police 110  
 02:45 L'indie et sa famille  
 04:10 Monsieur l'abbé



06:00 Gym direct  
 07:30 Téléachat  
 09:00 Mon bien-être  
 09:50 En attendant Morandini !  
 10:15 Morandini !  
 11:30 À vos recettes  
 12:05 Papa Schultz  
 12:30 Papa Schultz  
 12:55 Papa Schultz  
 13:35 Sauveur Giordano  
 15:20 Sauveur Giordano  
 17:10 Drôles de vidéos  
 17:30 Les perles du Net  
 18:00 Very Bad Blagues  
 18:15 En attendant Morandini !  
 18:45 Morandini !  
 20:00 Les perles du Net  
 20:40 Présumé innocent  
 22:30 Présumé innocent  
 00:40 Morandini !  
 01:50 11 septembre 2001  
 02:40 11 septembre 2001



06:40 Téléachat  
 09:45 Le rêve de Diana  
 10:20 Le rêve de Diana  
 10:55 Les anges gardiens  
 12:00 Cougar Town  
 12:30 Mariés, deux enfants  
 13:00 Mariés, deux enfants : Quoi de neuf M. Goupillon ?  
 13:25 Les Cordier, juge et flic : Délit de fuite  
 15:10 Les Cordier, juge et flic : Une mort programmée  
 17:10 Cougar Town : Une relation trop sérieuse  
 17:35 Les anges gardiens  
 18:10 Les anges de la télé  
 18:30 12 Infos  
 18:45 Stargate Atlantis : Inquisition  
 19:30 Stargate Atlantis : Le Fils Prodiges  
 20:20 NRJ12M  
 20:35 Ma vie est un enfer  
 22:30 Diamond Dogs  
 00:20 Les anges gardiens  
 01:15 Poker

LA SELECTION DU JOUR



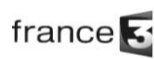
19h45

Ligue des champions : Olympiakos Le Pirée(Grèce)/Olympique de Marseille (France)



Après une phase préliminaire et des barrages déjà relevés, c'est désormais la phase de groupes de l'édition 2011-2012 de la Cl. Les 32 équipes qualifiées pour la phase de groupes de la Ligue des champions sont sur le pont pour une première

journée. Les hommes de Didier Deschamps se déplacent au stade Georgios Karaiskakis pour affronter l'Olympiakos Le Pirée. L'an passé, l'Olympique de Marseille avait assuré sa place en huitièmes de finale.



20h35

Le tombeau d'Hélios



Réalisateur: Bruno Gantillon. Avec: Victor Lanoux (Lavolette), Thibault de Montalembert (Chabrand), Féodor Atkine (Hélios), Annie Grégorio (Solange), Luc Palun (Joubert). Manosque, 1962. Cinq vieux amis d'enfance, devenus notables du pays, vont mourir, les uns après les autres, empoisonnés de manière insolite. Quelques années auparavant, ils passèrent un

pacte ensemble, qui stipulait que le dernier survivant du groupe, récupérerait l'ensemble des biens et de la fortune des premiers disparus. Seulement, au fil des ans, les liens qui les unissaient se sont distendus. L'un d'eux fit fortune en devenant sculpteur, de renommée internationale : Hélios, tandis que les autres se sont enrichis grâce à des mariages de raison.



19h45

Desperate Housewives : Les mauvaises nouvelles



Réalisateur: David Grossman. Avec: Teri Hatcher (Susan Mayer), Marcia Cross (Bree Hodge), Ev20:45 Desperate Housewives : Les mauvaises nouvelles  
 Réalisateur: David Grossman. Avec: Teri Hatcher (Susan Mayer), Marcia Cross (Bree Hodge), Eva Longoria (Gabrielle Solis), Felicity Huffman (Lynette Scavo), Vanessa Williams (Renee Perry).  
 Au moment où Mike s'apprête à partir travailler sur une plate-forme pétrolière pour redorer les finances du couple, Susan fait une drôle de rencontre.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
 Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
 Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
 publicite@lemidi-dz.com  
 Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
 Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
 Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba 24 rue Med-Khemisti Tél. : 038.86.11.57  
 Bureau de Tizi-Ouzou Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16 Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



# Pourquoi les Espagnols parlent-ils plus vite que les Anglais ?

*Qui n'a pas l'impression que les Espagnols s'expriment à 200 à l'heure? En tout cas, beaucoup plus vite que les Britanniques.*

La vitesse d'élocution de certaines langues semble, en effet, bien plus rapide que d'autres, selon un article du *Times*.

## Combien d'informations sont véhiculées ?

Pourtant, lorsqu'on traduit un film de l'anglais vers l'espagnol, les tirades des acteurs ne sont pas raccourcies de moitié. C'est qu'il doit exister un égalisateur derrière les 6.800 langues existantes qui permettrait que

les informations soient transmises au même rythme, même si la vitesse d'élocution varie d'une langue à l'autre.

C'est sur ce phénomène que se sont penchés des chercheurs de l'Université de Lyon, qui expliquent : «*Nos oreilles ne nous trompent pas : les Espagnols parlent effectivement à toute vitesse et les Anglais traînent, mais ils vous raconteront la même histoire pour un même temps donné.*»

Pour arriver à ce résultat, les chercheurs ont enregistré une quantité de lectures faites par 59 personnes parlant sept langues maternelles différentes (anglais, français, allemand, italien, japonais, mandarin et espagnol). Ils ont comptabilisé pour chaque langue la quantité moyenne de syllabes par seconde, et la quantité d'informations moyenne contenue

dans chaque syllabe.

Grâce à ces informations, les scientifiques ont établi que chaque langue transmet la même quantité d'informations pour un même temps de parole imparti. Plus les syllabes d'une langue contiennent de l'information, moins il y a de syllabes par seconde, et donc plus cette langue semble parlée lentement.

Ainsi, l'anglais, avec une densité d'informations contenues par syllabe de 0,91 (le vietnamien – considéré par les linguistes comme extrêmement dense – est l'étalon de mesure : ils lui ont attribué la valeur 1), est parlé avec une moyenne de 6,1 syllabes par secondes. Lentement donc comparé à l'espagnol qui détient une densité d'information par syllabe de 0,63 et une vitesse de 7,82 syllabes par seconde.

## Un satellite va bientôt retomber sur Terre



Le phénomène n'est pas neuf, mais la quantité de débris qui devraient toucher le sol est plus importante qu'habituellement...

Quels risques de vous prendre un bout de vieux satellite sur la tête ? 1 sur 21.000 milliards, selon la Nasa – soit beaucoup moins que de gagner le gros lot à l'euromillion. En revanche, la probabilité qu'une personne, quelque part sur Terre, soit touchée par un débris, chute à 1 sur 3.200.

Le satellite surveillé par la Nasa, UARS, est l'équivalent d'un petit bus (10 mètres pour 6 tonnes). Mis en orbite en 1991, il a achevé sa mission en 2005. Comme il n'a plus de fuel, il ne peut pas être précipité à un endroit précis (dans le Pacifique, par exemple). Petit à petit, il retombe vers l'atmosphère. Si la plupart des débris devraient se consumer, environ 500 kg devraient toucher le sol, sans doute fin septembre, et la Nasa n'a aucun moyen de prévoir où jusqu'à environ 2 heures avant la chute finale.

## Beaucoup de zones inhabitées

Heureusement, 70% de la surface terrestre est occupée par de l'eau. Pour le reste, une fois qu'on retire les déserts, les montagnes et la toundra, l'homme n'occupe qu'entre 5 et 10% de la planète. La Nasa, qui publiera un bulletin hebdomadaire sur UARS, rappelle qu'en moyenne, un débris retombe chaque jour au sol. Selon l'Agence américaine, aucune personne n'a jamais été blessée.

La semaine dernière, un rapport sonnait cependant l'alarme, indiquant que le niveau des débris actuellement en orbite avait atteint un niveau « critique ». Selon leur altitude, les satellites abandonnés peuvent rester en orbite de quelques années (pour les plus bas, situés à quelques centaines de km) à plusieurs milliers d'années pour les géostationnaires (à 30.000 km).

En cas de collision, comme en 2009, des dizaines de milliers de débris se retrouvent éparpillés et tournent autour de la Terre à plusieurs milliers de km/h, pouvant occasionner de gros dégâts pour d'autres satellites ou l'ISS. Avec un effet boule de neige, ils pourraient atteindre une telle densité qu'il deviendrait impossible de mettre de nouveaux satellites en orbite. Pour l'instant, les solutions pour faire le ménage restent coûteuses et technologiquement complexes. Mais tôt ou tard, il faudra bien finir par donner un bon coup de balais.

## La Nasa lance deux sondes pour étudier les entrailles de la Lune

La Nasa a lancé samedi depuis Cap Canaveral en Floride (sud-est) deux sondes qui doivent établir une carte précise des structures internes de la Lune afin de mieux comprendre son évolution, mais aussi celle de la Terre. Les sondes, installées à bord d'une fusée Delta II, se sont élancées à 9H08 locales (13H08 GMT). "Décollage de Delta II avec GRAIL pour son voyage vers le centre de la Lune", a lancé George Diller, le commentateur de la chaîne de télévision de l'Agence spatiale américaine, au moment du lancement des deux sondes GRAIL, abréviation de Gravity Recovery and Interior Laboratory, depuis Cap Canaveral en Floride (sud-est des Etats-Unis). Trois mois et demi seront nécessaires pour que les sondes arrivent à destination, parcourant plus de 4 millions de kilomètres. Les scientifiques espèrent que les sondes vont percer les secrets de la Lune et les aider à comprendre comment notre satellite naturel, ainsi que la Terre et les autres planètes rocheuses, ont évolué. Les deux sondes GRAIL A et B doivent effectuer des mesures très précises de la gravité lunaire, révélant la répartition des masses, ainsi que l'épaisseur et la composition des différentes strates internes de la Lune jusqu'à son noyau.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## PREMIÈRE DOUCHE

Inventeur : **Merry Delabost**  
Date : **1872**  
Lieu : **France**

*C'est le médecin-chef Merry Delabost, de la prison de Bonne-Nouvelle à Rouen, en 1872, qui inventa la douche afin que les prisonniers aient une meilleure hygiène. Il s'agissait de douches collectives avec jets individuels.*



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h41
Dohr	12h48
Asr	16h27
Maghreb	19h22
Icha	20h45

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1370 | Mardi 13 septembre 2011

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

MAROC

## Le mouvement du 20 février revient à la charge



cette faible mobilisation.

Il a, ensuite, indiqué que "le mouvement ne s'essoufflera pas puisque un programme d'actions est en discussion entre les différentes sections et militants de toutes les villes du Maroc avant son application dans les semaines et mois à venir".

De son côté, Chahida Tifraz, une des militantes de la section de Rabat a indiqué que des marches similaires pour réclamer des changements sur tous les plans devaient se dérouler dans plusieurs villes du royaume notamment à Casablanca, Tanger, Agadir, Hoceima, Marrakech et Fès à différentes heures de la journée.

«La journée d'aujourd'hui (dimanche) est une journée de protestation nationale pour rappeler notre présence et nos revendications qui ne sont pas satisfaites», a-t-elle fait remarquer.

Samedi, le mouvement du 20 février Paris /Ile-de-France avait organisé un rassemblement suivi d'un sit-in devant l'ambassade du Maroc dans la capitale française au cours duquel les manifestants ont exprimé leur rejet de la nouvelle Constitution qui "n'émane pas de la volonté du peuple" et réclamer de nouveau des changements profonds au Maroc.

Le mouvement du 20 février tire son appellation de la date des premières grandes marches, il y a bientôt 7 mois, pour revendiquer des changements au Maroc sur les plans politique, social et économique notamment l'instauration d'une monarchie parlementaire et l'adoption d'une Constitution démocratique.

La reprise de ces marches les dimanches intervient à près de deux mois et demi de la date des élections législatives (25 novembre) pour la mise en oeuvre de la nouvelle Constitution, votée le 1<sup>er</sup> juillet dernier et boycottée par le mouvement du 20 février et par des partis de gauche.

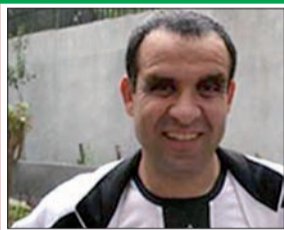
Environ 1.000 personnes ont manifesté dimanche en fin d'après-midi à Rabat pour réitérer les revendications du mouvement du 20 février qui "ne sont toujours pas satisfaites" et marquer la rentrée sociale et politique, entourée d'un important dispositif de sécurité, a-t-on constaté sur place.

Aux cris de "Pour un Maroc de dignité, de liberté et de justice sociale", "Le peuple veut la chute du despotisme et de la corruption", "Mamfakinch, mamfakinch" (nous ne cesserons pas) et "Vive le peuple", les manifestants ont arpenté le quartier populaire Yacoub-El Mansour durant deux heures pour exprimer les revendications du mouvement, initiateur de cette marche.

«Notre but n'est pas de ramener le plus de monde pour cette marche qui intervient après la période estivale et la fin du Ramadhan, mais de marquer notre présence sur le terrain en cette rentrée sociale et politique», a déclaré à l'APS Oussama El-Khlifi, un des animateurs du mouvement pour expliquer

### ELECTIONS AU POSTE DE PRÉSIDENT DE L'UCSA

## L'Algérien Abdellah Bessalem échoue



L'Algérien Abdellah Bessalem a échoué dans sa tentative de briguer la présidence de l'Union des Confédérations

sportives africaines (UCSA) lors de l'assemblée élective qui s'est tenue lundi à l'hôtel Afrinprestige de Maputo, en marge des 10<sup>es</sup> jeux Africains (3-18 septembre). C'est le président de la Confédération africaine de Taek Wondo, l'Egyptien Ahmed Mohamed Fouly, qui a été élu à la tête de l'UCSA en remportant 15 voix contre

11 pour M. Bessalem. Il succède, ainsi, à l'ancien président, l'Algérien Mustapha Larfaoui, qui est également président de la Confédération africaine de natation.

Cette élection s'est tenue lors de la 12<sup>e</sup> session ordinaire en présence des membres des 26 Confédérations africaines affiliées à l'UCSA.

## Très Libre



DURANT LES 7 PREMIERS MOIS DE 2011 À GHARDAÏA

## Décès de 4 personnes par envenimation scorpionnique

Quatre personnes ont trouvé la mort par envenimation scorpionnique durant les 7 premiers mois de l'année 2011 dans la wilaya de Gharadaïa où il a été enregistré, pendant cette période, mille deux cents cinquante-deux (1.252) victimes de piqûres de scorpions, selon un bilan des services de la prévention de la direction locale de la santé. Comparativement à la même période de l'année précédente, les cas d'envenimation scorpionnique ont connu une augmentation de 1.013 cas à la même période, a-t-on précisé de même source. Le plus grand nombre de cas d'envenimation scorpionnique a été recensé dans la vallée du M'Zab et à Guerrara, avec 384 personnes piquées par le scorpion dans chacune de ces régions. Elles sont suivies par celle de Metlili avec 196 cas. «La prolifération de cet insecte de la famille des arachnides dans les zones urbanisées est la conséquence de l'insalubrité des quartiers d'habitation et du développement des décharges d'ordures ménagères anarchiques», estiment de nombreux médecins à Gharadaïa.

«Seul l'hygiène du milieu environnemental peut réduire sensiblement ce fléau qui est devenu un véritable problème de santé publique dans le Sud, notamment en période des grandes chaleurs», a prévenu le responsable de la prévention à la direction de la santé. Des opérations de collecte et de ramassage de ces insectes au profit de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) ont été initiées à travers le territoire de la wilaya, avec un double objectif : réduire leur prolifération et permettre à l'IPA de fabriquer des sérum antivenin scorpionnique. Pas moins de 7.500 scorpions ont été ramassés, à cet égard, au 1<sup>er</sup> août de l'année en cours par des jeunes contre 40 DA la pièce, a indiqué le même responsable, précisant que près de 5.000 scorpions ont été ramassés dans la seule région de Guerrara.



POUR SA FUTURE DESTINATION

## Méziane Ighil n'a pas encore tranché

L'entraîneur algérien Meziane Ighil a indiqué, hier, qu'il n'a rien encore décidé sur sa future destination, quelques jours après avoir quitté l'ASO Chlef, club avec lequel il a décroché le titre de champion de la saison 2010-2011. "Pour le moment, je suis à l'arrêt ; il n'y a rien d'officiel à propos de ma future destination. Je ne peux rien dire pour le moment, tant qu'il n'y a pas de concret", a indiqué Meziane Ighil à l'APS. Après avoir conduit l'ASO Chlef au premier titre de champion de son histoire, Meziane Ighil a décidé de quitter le navire pour des raisons qui restent inexplicables. Selon la presse spécialisée, l'ancien sélectionneur national est en négocia-



tion avec la JS Kabylie, en plus de l'USM Alger qui l'aurait mis sur ses tablettes. Pour rappel, l'ASO Chlef a engagé les services de l'entraîneur Noureddine Saâdi, qui n'a pas réussi son baptême du feu en s'inclinant à Saïda (2-0), lors de la 1<sup>re</sup> journée du championnat professionnel de Ligue 1.

EN AOÛT 2011

## 6.801 mines datant de l'époque coloniale détruites

6.801 mines datant de l'époque coloniale ont été découvertes et détruites par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) durant le mois d'août 2011, dans le cadre des opérations de déminage menées tout au long des frontières est et ouest de l'Algérie.

Dans la 2<sup>e</sup> Région militaire, 3.273 mines antipersonnel, 691 mines anti-groupes et 18 mines éclairantes ont été découvertes et détruites.

Au niveau de la 5<sup>e</sup> Région militaire, 2.657 mines antipersonnel, 158 mines anti-groupes et 4 mines éclairantes ont été également détruites.

Le total général des mines découvertes et détruites par les unités de l'ANP au 31 août 2011 s'élève à 587.044 mines, soit 500.725 mines antipersonnel, 82.824 mines antigroupes et 3.495 mines éclairantes, précise-t-on de même source.